

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2534 - LUNDI 15 FÉVRIER 2016

MOBILISATION

# Le Pool attend l'arrivée du chef de l'État

Le comité consultatif et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool met tout en œuvre pour réserver un accueil enthousiaste au président de la République attendu dans quelques jours pour une visite de travail dans

ce département. Au cours d'une rencontre tenue à Brazzaville, ce comité que dirige le ministre d'État, Isidore Mvouba, a appelé à une grande mobilisation des filles et fils du Pool afin de témoigner leur attachement au chef de

l'État. Il a été aussi question pour les membres de cette instance, de porter un regard rétrospectif sur l'exécution des infrastructures inscrites au programme de municipalisation accélérée du Pool lancé en 2012. [Page 2](#)

CHUTE DU PRIX DE PÉTROLE

## La BAD appelle à la diversification des économies africaines

Face à la baisse du prix du baril de pétrole, des minerais et métaux, le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, a invité les pays producteurs des matières premières à considérer cette situation comme une chance pour « *forcer la diversification de leurs revenus par d'autres activités* ».

Pour le successeur de Donald Kaberuka, il s'agit d'inculquer la culture du « Hi Five » autrement dit « Salut » qui, selon lui, prend en compte cinq priorités portant sur l'électricité, la nutrition, l'industrialisation et l'amélioration de la qualité de vie des populations.

[Page 9](#)

UPADS

# Joseph Kignoumbi Kia Mboungou veut débattre avec Pascal Tsaty Mabilia



Joseph Kignoumbi Kia Mboungou

Sanctionné par le Conseil national de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) pour ses actions considérées comme « *non-conformes aux textes du parti* », Joseph Kignoumbi Kia Mboungou a rejeté en bloc cette démarche qu'il estime en contradiction avec les documents fondamentaux de l'Upads :

« *Dans cette affaire, du point de vue des statuts du parti, seul le congrès est habilité à nous radier. Je convie Pascal Tsaty Mabilia à un débat contradictoire afin d'éclairer l'ensemble des militants et sympathisants de l'Upads, quand il le souhaitera et où il le voudra* », a-t-il précisé. [Page 2](#)



Pascal Tsaty Mabilia

PRÉSIDENTIELLE 2016

## Jean Marie Michel Mokoko organise sa première sortie publique

Candidat déclaré à l'élection présidentielle du 20 mars, Jean Marie Michel Mokoko était face à ses partisans, samedi, au Palais des congrès de Brazzaville. Dans son discours de cir-

constance, il a parlé de sa volonté de restaurer l'autorité de l'État, défendre l'unité nationale, critiquant « *le repli identitaire et clanique* » qui à ses yeux, « *se mêle de plus en plus à la gestion des affaires publiques* ». Parallèlement à sa sortie politique, le 13 février, une vidéo non datée publiée par Afrikatv.net montre Jean Marie Michel Mokoko en discussion avec une ou deux personnes avec qui il parle d'une éventuelle « *prise de pouvoir par la force* ». [Page 3](#)

ÉDITORIAL  
Social[Page 2](#)

RENCONTRE

Le pape François et le patriarche Cyrille à Cuba la main dans la main [Page 11](#)

MIGRATION

Quelques Sénégalais vivant au Congo pourraient rentrer chez eux [Page 7](#)

## ÉDITORIAL

## Social

S'il est vrai que la construction, ou la rénovation des grandes infrastructures – routes, ports et aéroports, lignes ferroviaires, barrages, hôpitaux, écoles, quartiers urbains, centres administratifs – ont marqué les deux septennats qui s'achèvent il l'est tout autant que les deux quinquennats à venir seront dominés, chez nous, par la quête du progrès social. Avec en lignes de mire le plein emploi, la protection, l'élévation du niveau de vie, la formation des hommes, l'amélioration de l'hygiène et de la santé, bref le progrès individuel et collectif dans ce qu'il a de plus direct, de plus concret.

À l'heure où les candidats à la magistrature suprême peaufinent le programme d'action qu'ils présenteront au peuple congolais dès l'ouverture de la campagne présidentielle, il n'est pas inutile de rappeler à chacun d'eux, avec tout le respect qui lui est dû, que c'est bien sur les propositions formulées par eux dans ces différents domaines qu'ils seront jugés le 20 mars. S'ils se contentent de parader sur le devant de la scène politique et médiatique en enchaînant les discours aussi nobles que vides, les citoyens ne manqueront pas de les sanctionner, considérant à juste titre qu'ils ne sauraient faire avancer notre pays sur la voie de l'émergence.

Mais si, en revanche, ils formulent des idées précises et s'engagent sur des projets clairement définis ils auront une chance de sortir la tête haute de l'épreuve électorale dans laquelle ils se sont engagés.

Un seul candidat, bien sûr, sortira vainqueur de la compétition, mais au-delà de l'élection présidentielle ce qui se jouera dans les semaines à venir n'est pas autre chose que la redistribution des cartes sur la scène politique congolaise. Et seuls ceux qui auront su définir, puis défendre à cette occasion un programme digne de ce nom pourront s'y maintenir en bonne place grâce aux suffrages qu'ils auront su attirer vers eux. Forts de cet appui populaire, ils seront armés pour jouer un rôle dans la gouvernance publique.

Demain bien plus encore qu'hier c'est dans le domaine social que les Congolais attendront de leurs gouvernants et de leurs élus des actions concrètes. À ceux qui briguent aujourd'hui leurs suffrages de prouver que cette attente est effectivement perçue.

Les Dépêches de Brazzaville

## DÉPARTEMENT DU POOL

## Les populations se mobilisent pour accueillir le chef de l'Etat

**A partir du 22 février prochain, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, entamera une visite de travail à Kinkala, Ignyé et Kintélé, dans le département du Pool. Dans le but de réserver au chef de l'Etat un accueil chaleureux, les ressortissants du Pool à Brazzaville se sont réunis le 10 février, autour du président du comité consultatif et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool, Isidore Mvouba, pour ficeler des stratégies de mobilisation des foules.**

Dans le département du Pool, le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso débutera sa mission de travail par Kinkala. Au chef-lieu de ce département, où il séjournera du 22 au 23 février, le chef de l'Etat, sauf glissement du calendrier, procèdera officiellement à la pose de la première pierre pour la construction de l'hôpital général de Kinkala.

Il s'agit d'une structure hospitalière départementale de référence qui intègre le vaste projet de construction d'hôpitaux généraux dans les douze départements du Congo, initié depuis quelques années par le gouvernement. Par la même occasion, Denis Sassou N'Guesso, qui s'entretiendra avec la population à l'occasion d'une rencontre citoyenne, pourrait saisir la balle au bond, pour visiter d'autres chantiers de la municipalisation accélérée. Après Kinkala, le président de la République se rendra à Kintélé pour se rendre compte du niveau d'exécution des travaux de construction de l'université qui porte son nom, avant de se rendre à Ignyé.

Très reconnaissants vis-à-vis du chef de l'Etat, les populations du Pool voudraient prouver leur attachement total et indé-

fectible au chef de l'Etat en lui réservant à chaque étape de la tournée, un accueil de grande envergure et digne de sa personnalité. Une dynamique de mobilisation des foules dans tout le département a été initiée à cette occasion. Les ressortissants du Pool à Brazzaville à la tête desquels se trouvent entre autres Isidore Mvouba, Hélot Matson Mampouya, Bernard Tchibambelela, Emilienne Raoul, Jean Michel Sangha, ont fait le point des travaux exécutés dans leur département dans le cadre de la municipalisation accélérée. Il s'agissait d'évaluer, sinon répertorier les ouvrages non achevés, ceux en cours de construction et les chantiers qui n'ont pas encore démarré, en vue de soumettre un rapport au chef de l'Etat.

Firmin Oyé

## UPADS

## Joseph Kignoumbi Kia Mboundou conteste les sanctions retenues contre sa personne

En sa qualité de membre du bureau politique de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Joseph Kignoumbi Kia Mboundou a rejeté en bloc, le 12 février à Brazzaville, les sanctions prononcées à son endroit par le Conseil national du parti.

En janvier dernier, ce leader de l'opposition avait été exclu du principal parti de l'opposition pour indiscipline. Selon lui, cette sanction est nulle et de nul effet, car dit-il, « Dans cette affaire, du point de vue des statuts du parti, seul le congrès est habilité à nous

radier. Je convie Pascal Tsaty Mabiala à un débat contradictoire afin d'éclairer l'ensemble des militants et sympathisants de l'Upads, quand il le souhaitera et où il le voudra ».

Pour Joseph Kignoumbi Kia Mboundou, cette décision n'a créé aucune surprise car poursuit-il, la sanction est purement politicienne, avant de se déclarer « vrai fils de la maison ».

« Cette décision avait été actée par un bureau politique ne regroupant que quelques membres et convoqué à la

sauvette par le premier secrétaire. S'il y a quelqu'un à sortir du parti, c'est bien Pascal Tsaty Mabiala », a souligné cet acteur politique. A en croire Joseph Kignoumbi Kia Mboundou, le premier secrétaire de l'Upads exerce un abus de pouvoir. Ainsi, il le taxe d'abus d'autorité l'ayant amené même à vendre le siège du parti sans en avoir reçu mandat, de trahison, d'utilisation des biens du parti à des fins personnelles, ainsi que de complicité de déstabilisation du parti.

Josiane Mambou Loukoula

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula  
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana  
(chef de service),  
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué  
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Service Enquête : Quentin Loubou  
(chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath  
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,  
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya  
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa  
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,  
Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,  
Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PRÉSIDENTIELLE 2016

## Jean Marie Michel Mokoko organise sa première sortie publique

Après l'annonce de sa candidature à l'élection présidentielle du 20 mars, le général Jean Marie Michel Mokoko a organisé le 13 février, au Palais des congrès de Brazzaville, sa première rencontre citoyenne.

Il a mis à profit ces retrouvailles pour délivrer, en moins de vingt minutes, un message dans lequel il a dévoilé les raisons qui l'ont conduit à être candidat au scrutin présidentiel du 20 mars, entre autres, a-t-il dit, la volonté d'apporter un nouvel ordre politique ; au regard, a-t-il insisté, de la dégradation du tissu socio-économique congolais.

« *Le temps du devoir et de la responsabilité a sommé pour tous. Je demande à toutes les filles et tous les fils du Congo de se joindre à moi pour projeter l'avenir ensemble. Projeter l'avenir pour moi c'est restaurer l'autorité de l'Etat ; impulser une rupture d'avec les mauvaises pratiques et les changements des mentalités ; défendre l'unité nationale ; garantir la paix et la sécurité des biens et des personnes sans discrimination ; rendre à la Force publique sa dignité et son caractère républicain et engager le peuple sur la voie de la reconstruction nationale* », a-t-il déclaré.

Il a rappelé à l'auditoire la situation socioéconomique qui avait contraint les Congolais à organiser une Conférence nationale souveraine pour espérer d'en apporter des remèdes idoines. Contre toute attente, a-t-il dit, vingt-quatre ans après ce grand mess, le Congo a malheureusement renoué, a-t-il insisté, avec les vieux démons de la mauvaise gouvernance.

« *Le pays se trouve actuellement devant une impasse qui requiert un nouveau sursaut national. Le repli identitaire et clanique se mêle de plus en plus à la gestion des affaires publiques. L'aggravation de la pauvreté de la population contraste avec l'opulence de ceux que le peuple appelle ironiquement les nouveaux riches. Autant de signes qui nécessitent un nouvel ordre politique* », a-t-il expliqué.

Le candidat Jean Marie Michel Mokoko est revenu, avec insistance sur le triptyque : rassembler, assurer et apaiser. Il a invité ainsi les Congolais à une véritable prise de conscience citoyenne pour conjurer les maux qu'il a déplorés plus haut. L'orateur a indiqué, en outre, que les antivaleurs, qui ont pris actuellement le dessus sur les vertus, conduisent progressivement le pays vers le déclin.

Il a rendu, à cet effet, un hommage appuyé à tous les Congolais décédés et dont l'action politique a contribué au processus d'édification et de consolidation de l'unité nationale. Son ambition, a-t-il évoqué, est de rendre au Congo la foi en son devenir et en son honneur. Aux Congolais de la diaspora qui hésitent de revenir participer au processus de reconstruction de la Nation, Jean Marie Michel Mokoko les a assurés qu'il milite pour la création des conditions qui leur permettront de revenir au bercail. « *C'est pourquoi, je vous demande d'espérer* », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

## SOCIÉTÉ NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU

## La facturation revue à la hausse à Brazzaville et Pointe-Noire

Le directeur commercial adjoint de cette entreprise de service public, Modeste Essami, qui a officialisé cette information le 12 février au cours d'un point de presse animé à Brazzaville, a demandé le soutien des populations des deux grandes villes du pays

Ce n'est plus une simple ruineur ! La Société nationale de distribution d'eau (SNDE) vient d'augmenter ses prix de facturation pour les abonnés de Brazzaville et Pointe-Noire. En effet, la facture qui était jadis payée à 12 700 FCFA par branchement est désormais passée à 16 500 FCFA. Selon le directeur commercial adjoint de la SNDE, il s'agit d'un ajustement qui ne concerne uniquement que les frais fixes de la facture, notamment l'entretien branchement et réseau.

« *Le tarif de l'eau n'a pas augmenté, il est resté inchangé depuis 1994, voici aujourd'hui 22 ans. L'eau, au fait, est gratuite à la SNDE. Le service de l'eau est très coûteux, c'est-à-dire prendre de l'eau à l'état naturel, la transporter jusqu'à votre domicile. Au milieu de ce transport, nous avons la maintenance des équipements et le renouvellement* », a indiqué Modeste Essami.

Selon lui, au moment de la fixation du prix de l'eau en 1994, la production totale nationale de la SNDE était estimée à 35 millions le m<sup>3</sup> par an. Le nombre d'abonnés avoisinait, quant à lui 80 000 clients et la longueur du réseau était de 1 000 km. Actuellement, a-t-il fait remarquer,



Modeste Essami

le nombre d'abonnés est passé à 175 000, pour une production annuelle de 86 millions de m<sup>3</sup>. La longueur du réseau est située autour de 3500 km.

Parmi les raisons qui justifient cet ajustement, le directeur commercial adjoint a cité la construction de la 2<sup>e</sup> usine de Djiri, en 2013. Bien que réglant un problème en termes de production, la mise en service de cette nouvelle usine a occasionné, a-t-il expliqué, l'augmentation des frais d'exploitation (produits chimiques pour le traitement de l'eau, le coût de la maintenance). « *Aujourd'hui, la SNDE est devant un grand problème d'entretien. Nous sommes donc obligés, sans toucher au prix de l'eau qui, lui, reste inchangé, de retoucher tout simplement la partie fixe de la facture. Même malgré cet ajustement*

*de 3000 FCFA de notre partie fixe, le service de l'eau reste très peu cher à la SNDE. Les 16 500 FCFA sont pour une consommation de 55m<sup>3</sup> d'eau, soit 55 mille, l'équivalent de 7 FCFA par bidon de 25 litres* », a poursuivi Modeste Essami.

L'autre raison s'expliquerait par le fait que les grandes pluies qui s'abattent souvent dans la ville capitale occasionnent d'énormes dégâts concernant les installations de cette société, demandant ainsi des coûts importants de réparation que la SNDE n'est toujours pas en mesure de trouver. C'est ainsi qu'il a demandé aux populations de participer à l'effort du service de l'eau pour garantir sa continuité.

Rappelons que cet ajustement de la tarification du service d'eau pour les abonnés de Brazzaville et Pointe-Noire, observé depuis la facture de janvier, vient au moment où dans certains quartiers l'approvisionnement en eau potable reste un véritable casse-tête de Chinois. Car l'eau coule des robinets en dents de scie. « *C'est le problème de la facturation au forfait. Nul ne saura faire mieux, la facturation au forfait suppose qu'il y en a qui abusent, qui en gaspillent, et d'autres qui n'en reçoivent peut-être pas suffisamment, mais le témoin serait le compteur. Chacun ne paiera prochainement que ce qu'il a effectivement consommé, mais la pose compteur prendra des années parce que les coûts sont très importants* », a conclu Modeste Essami.

Parfait Wilfried Douniama

## LE FAIT DU JOUR

## En attendant les discours de campagne

Le 4 mars prochain, jour de l'ouverture de la campagne électorale en vue du scrutin présidentiel du mois en cours, le décor sera définitivement planté : les candidats qui verront leurs dossiers validés par la Cour constitutionnelle entreront en compétition, leurs équipes de campagne rivaliseront d'ardeur pour défendre les projets de société qu'ils présenteront aux Congolais pour l'occasion. Il sera donc question de discours, car une campagne électorale n'est rien sans une communication bien pensée.

Il faut dire que l'élection présidentielle du 20 mars prochain suscite, à quelque chose près, le même engouement que celui qui se fit jour en 1992 au sortir de la Conférence nationale souveraine. Il suffit, en effet, de se rendre dans les bureaux de révision des listes électorales pour constater le défilé incessant des potentiels électeurs. Dans le même temps, certains commissariats de police à Brazzaville, peut-être est-ce la même ambiance à l'intérieur du pays, sont pris d'assaut par des hommes et des femmes à la recherche de la carte nationale d'identité, l'un des outils

indispensables à la validation du vote des électeurs. Le rendez-vous est important et les enjeux considérables dans cette phase inaugurale de la nouvelle République.

1992, rappelons-le, fut l'année des premières joutes électorales de l'ère démocratique. Au regard des résultats engrangés par leurs partis respectifs, l'histoire révéla une demi-dizaine de poids lourds de la classe politique congolaise. Citons, sur cette base, Pascal Lissouba, Bernard Kolelas, Denis Sassou N'Guesso, André Milongo et Jean Pierre Thystere Tchicaya. Ajoutons à cette liste deux autres personnalités qui ne passèrent pas inaperçues, en l'occurrence Jacques Joachim Yhombi Opango et Charles David Ganao. En termes de partis politiques transformés en de véritables machines électorales, nous avons l'UPADS, le MCDDI, le PCT, le RDPS, l'UFD et le RDD.

Pourrait-on dire la même chose du rendez-vous électoral du 20 mars? Des sept leaders cités plus haut, Denis Sassou N'Guesso qui fut à l'époque le plus jeune de tous est dépositaire d'une expérience indéniable de la gestion des rapports politiques que nul autre de ses futurs pro-

concurrents au scrutin prochain ne possède. Dans une élection majeure dont on sait qu'il sera candidat, le président sortant aura face à lui essentiellement des adversaires qui pour certains étaient il n'y a peu encore ses proches collaborateurs. Lui et ces derniers peuvent revendiquer de se connaître mutuellement.

À la différence de 1992, la seule machine politique en puissance reste le PCT. En plus, en effet, de ce que ce parti a le préjugé favorable d'être au pouvoir, il est théoriquement mieux organisé. On peut y ajouter le fait qu'il a sauvé ses alliances avec ses partenaires, alors qu'en même temps le futur candidat de cette famille politique croule sous les demandes pressantes de se prononcer sans attendre : MCDDI, MAR, RC, RDPS, UR, RDD, UFD, DRD, autant de formations politiques qui promettent de soutenir la candidature de Denis Sassou N'Guesso. À quoi il faut ajouter de nombreuses associations qui tiennent le même discours.

En face, l'on assiste à une multiplication des candidatures et, conséquence logique certaine, à un émiettement des suffrages

chez ceux ou celles qui pourraient tout au plus se contenter de se partager bien moins de pourcentages de votes qu'ils ne l'espèrent. Et s'ils s'attachent à attaquer leur principal concurrent sur son bilan qu'ils jugeront naturellement négatif il leur faudra faire la part des choses. Certains d'entre eux pourraient avoir de la peine à ne pas répondre des échecs qu'ils voudront attribuer au gouvernement vu leur propre séjour dans les équipes qui se sont succédé à la tête de l'exécutif ces dernières années.

Et si ceux qui ne sont pas comptables du bilan ainsi livré du fait de n'avoir été de ce pouvoir mettent en avant ce seul argument, leur propre passé de gestionnaires de la chose publique à différents niveaux pourrait les rattraper. Voilà pourquoi, les candidats au scrutin présidentiel du 20 mars seraient mieux inspirés de faire appel à une bonne expertise en communication pour réussir leur discours et leur campagne électorale s'ils veulent être audibles et espérer l'emporter haut-la-main. À ce titre, projeter le Congo dans le futur pourrait valoir mieux que de l'enfermer dans des règlements de compte. Les cabinets-conseils des candidats sont avertis.

Gankama N'Siah



## AEROPORT INTERNATIONAL A.A. NETO DE POINTE NOIRE – PROJET DE NOUVELLE AEROGARE FRET AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Dans le cadre de son développement, les Aéroports du Congo lancent un appel d'offres pour les travaux de construction de la nouvelle aérogare fret de l'aéroport international A.A. NETO de Pointe Noire.

Nom et adresse officiels du maître d'ouvrage :

AERCO Aéroport Maya-Maya - BP 1851 - Brazzaville - Congo  
Principale(s) activité(s) du maître d'ouvrage : société congolaise de droit privé, concessionnaire des aéroports internationaux du Congo.

Caractéristiques principales : construction d'un bâtiment de 4500 m SHON dans la zone fret accueillant les entrepôts de fret sur le site de l'aéroport, et 4000 m de parc de stationnement côté ville et côté piste.

Prestations divisées en lots : non, il s'agit d'un marché unique.  
Tranches : le marché comprend une tranche ferme et trois tranches conditionnelles.

Durée du marché ou délai d'exécution : 16 mois, y compris période de préparation à compter de la notification du marché.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : entreprise générale ou groupement conjoint d'entreprises, dont le mandataire sera solidaire de ses co-traitants.

Une entreprise pourra être membre de plusieurs groupements à condition qu'elle ne soit pas mandataire d'un autre groupement.

Langue devant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée : Franc CFA (FCFA)

Délai de validité des offres : 180 jours calendaires à compter de la date de remise de l'offre

Législation applicable au marché : le présent marché et ses actes subséquents sont soumis au droit de la République du Congo.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : garanties et capacités techniques et financières, chiffre d'affaires, références sur des prestations similaires.

Situation juridique : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

Capacité économique et financière : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

Niveau spécifique minimal exigé : 6.000 millions de FCFA (HT) de chiffre d'affaires annuel pour le groupement.

Les capacités financières des groupements seront notamment appréciées au regard de la cohérence des chiffres d'affaires de chacun de leurs membres par rapport aux caractéristiques du projet.

Références professionnelles et capacité technique : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de

consultation contenu dans le dossier de consultation.

L'entreprise générale ou le groupement d'entreprises devra notamment disposer des compétences suivantes, identifiées et réparties entre les cotraitants et/ou sous-traitants : intervention en milieu aéroportuaire ou similaire, charpente métallique, VRD.

Type de procédure : Appel d'offres ouvert avec possibilité de négociation

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres : 15 avril 2016 à 15h

Autres renseignements :

Le dossier de consultation sera remis en un exemplaire électronique à chaque candidat qui en fera la demande, contre paiement d'un montant de 2 000 000 FCFA hors taxes. Ce montant sera remboursé au candidat retenu lors du règlement du premier décompte.

La demande est à adresser par écrit à l'adresse électronique suivante : [galia.matsouma@aerco-cg.com](mailto:galia.matsouma@aerco-cg.com)

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les offres seront rédigées obligatoirement en français et devront être déposées à AERCO contre récépissé avant les dates et heures indiquées à :

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 février 2016



# I.D.E.C.A. Afrique

L'Institut de Développement des Compétences en Afrique  
Membre du Groupe International de Transfert de Technologie (GITT Afrique)  
C'est plus de 25 ans de savoir-faire en ingénierie de la Formation  
ainsi que le Conseil et l'Assistance en Organisation à travers l'Afrique

### NOTRE EQUIPE JUSTIFIE D'EXPERTISES ET D'EXPERIENCES AVEREES DANS LES DOMAINES SUIVANTS

- MANAGEMENT ET ORGANISATION DE SEMINAIRES - ATELIERS INTERNATIONAUX ET NATIONAUX.
- PARTICIPATION A DES CONSULTATIONS (MANIFESTATIONS D'INTERETS, DEMANDE DE PROPOSITIONS, ETC.).
- GESTION DE RESEAU D'EXPERTS ET CONSULTANTS-FORMATEURS DE NIVEAU INTERNATIONAL.

### IDECA Afrique REALISE

- DES FORMATIONS SOUS FORME DE SEMINAIRES INTERNATIONAUX A DAKAR, PARIS, CASABLANCA OU EN TOUT AUTRE PAYS A DEFINIR. (VOIR NOTRE PROGRAMME ANNUEL 2016 SUR NOTRE SITE [www.ideca-afrique.com](http://www.ideca-afrique.com))
- DES SEMINAIRES NATIONAUX DANS VOTRE PAYS POUR PERMETTRE LA PARTICIPATION D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE PARTICIPANTS.
- DES MISSIONS D'ASSISTANCE DANS DIFFERENTS SECTEURS DU DEVELOPPEMENT.

### NOS DOMAINES DE FORMATIONS ET D'ASSISTANCE

- PASSATION DES MARCHES PUBLICS ;
- SYSTEMES ORGANISATIONNELS DANS LES ADMINISTRATIONS ET PROJETS PUBLICS ;
- GESTION AXEE SUR LES RESULTATS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ;
- MISE EN PLACE DE SYSTEMES INTEGRES DE PLANIFICATION ET DE SUM & EVALUATION ;
- MISE EN PLACE DE SYSTEMES DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE INFORMATISEE ;
- SYSTEME INTEGRE DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES ;
- ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT ;
- SYSTEMES DE « GESTION INFORMATISEE DE BASE DE DONNEES » ;
- SECRETARIAT ET ASSISTANAT ;
- CLASSEMENT ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE AUTOMATISES ;
- SYSTEME D'INFORMATION ET TIC, ETC.



Adresse : Sicap Sacré-Cœur 1 N°8456 - BP : 15219 CP 12522 Dakar-Fann - Sénégal  
Tél : +221 33 864 68 51 / Cel : +221 77 523 69 99 - Email : [ideca@orange.sn](mailto:ideca@orange.sn) / <https://www.ideca-afrique.com>

## DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

## Le Pade bénéficiera d'une rallonge de deux ans

D'après sa conception initiale, le Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade), devrait se clôturer en février 2017. Cependant, pour lui permettre d'achever les activités telles le concours du plan d'affaires et celle relative à la promotion des investissements lancée il y a à peine cinq mois, une rallonge de deux ans lui sera accordée.

C'est la principale conclusion qui ressort des échanges que le Congo et la BM ont eus, suite à la restitution de la mission de supervision du Pade menée à Pointe-Noire et à Brazzaville. Ayant également pris part à cette réunion, les partenaires du Pade, à savoir Unicongo international, BCIU, EY Rice, ont chacun exposé sur leurs contributions au projet. « Normalement le Pade devait se clôturer dans moins d'une année. Mais, il y a des activités qui n'ont pu démarrer que depuis cinq mois parce qu'à ce moment-là le projet restructuré était devenu effectif. La conclusion tirée est de donner encore un peu de vie au Pade pour pouvoir réaliser ces objectifs », a déclaré le spécialiste en développement du secteur privé à la BM, Mahamadou Hayatou.

Ce dernier a précisé que cette marge accordée permettra également à ce projet de voir dans quelle mesure asseoir un plan d'action global où, tous les partenaires à commencer par le gouvernement, viendront s'inscrire pour accélérer le programme de diversification de l'économie via le

secteur privé. Notons qu'avec la chute du prix du baril du pétrole, la diversification de l'économie devient un impératif pour le Congo. C'est dans cette op-

Doing business par exemple, 65 procédures administratives ont été réduites, 30 textes de réformes formulés dont neuf adoptés. Au plan institutionnel, le Pade a

voir des investissements, 70 millions de dollars ont été investis dans les secteurs de l'agro-industrie, la pharmacie, la technologie, l'hôtellerie et le tourisme. En vue d'accompagner le développement des PME, un fonds d'un montant de 25 millions de dollars a été aussi créé. Sur 308 très petites et moyennes

entreprises, 70 millions de dollars ont été investis dans les secteurs de l'agro-industrie, la pharmacie, la technologie, l'hôtellerie et le tourisme. En vue d'accompagner le développement des PME, un fonds d'un montant de 25 millions de dollars a été aussi créé.

Sur 308 très petites et moyennes entreprises ayant sollicité l'appui, 279 ont déjà reçu satisfaction. Dans cette même optique, une coopération entre entreprises ayant sollicité l'appui, 279 ont déjà reçu satisfaction. Dans cette même optique, une coopération

tive des maraichers à Makoua a obtenu auprès du Pade, une ligne de micro crédits de 12.000.000 FCFA du FORSEGED. Cofinancé par le Congo et la BM à hauteur de 10 milliards FCFA, le taux de décaissement est actuellement de 41%. Il devra passer à 55 voire 62% dans six mois, d'après les projections de cette institution financière. Satisfait du travail qu'il a abattu avec son équipe pour redresser ce projet menacé à l'époque de fermeture, son coordonnateur Joseph Mbossa a rappelé : « Quand j'ai pris la fonction en 2013, le Pade était perçu comme un projet insatisfaisant qu'on devait fermer. Le directeur des opérations de la BM de l'époque m'avait averti que s'il n'y avait pas de frémissement dans les mois qui suivaient, le projet se fermerait ». « Aujourd'hui, le projet est modérément satisfaisant selon les standards de la BM. Je suis comblé. Il reste encore beaucoup à faire, il nous appartient de créer les conditions, la dynamique qui convient pour que nous coordonnions toutes les synergies avec les institutions publiques de façon à aller en avant pour l'intérêt du pays », a-t-il conclu.

**Loquelle Mboussa Gassia**

## LA BANQUE MONDIALE RÉITÈRE SON SOUTIEN À LA SOCIÉTÉ BAYO

À l'issue d'une visite dans les installations de la société Bayo, à Madibou, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, le directeur des opérations de la Banque mondiale pour les deux Congo, Hamadou Moustapha Ndiaye, a promis d'aider cet entrepreneur congolais à baisser le coût des investissements.

« Lorsqu'il y a une initiative individuelle de cette nature, il est aussi impératif pour l'entrepreneur d'investir sur toute la chaîne, ce qui rend l'investissement très lourd. Nous sommes en train de voir comment appuyer d'autres intervenants sur le secteur privé pour alléger le poids de l'investissement qui repose sur l'entreprise Bayo », a relevé Mahamadou Moustapha, avant de souligner : « Aujourd'hui, l'entreprise est dans une étape critique, donc toute la question est de voir comment l'accompagner. Tout étant conscient des défis qui restent à relever afin que l'entreprise joue pleinement son rôle dans le tissu économique du Congo, nous partons très satisfaits des réalisations déjà faites ».

Rappelons que pour élargir sa gamme de production, Bayo venait d'acquérir une nouvelle unité de production. Pour la rendre fonctionnelle, la société a bénéficié de l'assistance du Pade via le Fonds d'appui à coûts partagés. Ainsi, les capacités du personnel de l'entreprise dans la fabrication du jus de fruits et du Yaourt ont été renforcées. Grâce à l'appui du Pade, Bayo a pu également mettre sur le marché un nouveau produit, de l'eau minérale Bayo.

Pour bien gérer les finances, cette société a aussi reçu une assistance en marketing et en gestion comptable et financière avec à la clé, la mise à disposition d'un manuel de gestion comptable et financière conçu par un consultant du Pade. « Avant l'intervention du Pade, nous avions beaucoup de difficultés au niveau de la production compte tenu de la vétusté du matériel. Nous transformions à peine une quinzaine de sacs de lait par jour. Aujourd'hui, grâce aux nouveaux équipements, nous transformons par jour une trentaine de sacs de lait, soit 1600 pots de yaourts. Si nous parvenons à constituer une équipe de nuit, nous pourrions transformer 50 sacs de lait par jour », a expliqué Maurice Malonga, le responsable qualité à Bayo.

que le Pade a aidé à mettre en place des jalons susceptibles de bâtir cette diversification. Pour améliorer le rang du Congo dans le classement

contribué à la mise en place, l'opérationnalisation ainsi que la tenue du comité technique du Haut conseil du dialogue public-privé. Pour promou-

entreprises ayant sollicité l'appui, 279 ont déjà reçu satisfaction. Dans cette même optique, une coopération

## SOLIDARITÉ

## L'Acap organise une cérémonie d'adieux au diplomate algérien

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Algérie au Congo, Abdelouhab Osmane, a fait ses adieux, le 10 février à Brazzaville, à l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap), dans le cadre de la conservation des relations avec la société civile.

Durant cinq années, l'ambassadeur d'Algérie a collaboré avec les organisations de la société civile du Congo dont l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap). Pour affermir cette relation, un diplôme d'excellence a été décerné à l'ambassadeur d'Algérie par l'Acap pour son engagement à la promotion des valeurs de paix et du bien-être des peuples d'Afrique.

« L'Amitié je l'ai trouvée ici, dans ces locaux et en collaboration avec l'Acap. Cette amitié s'est consolidée par des œuvres de charité au bénéfice du peuple congolais. Les actions sociales menées par l'Acap ont eu un large écho en société. Ainsi, cette organisation s'affirme



Échange de cadeau entre Abdelouhab Osmane et Vital Bala (adiac)

comme un partenaire pour la bonne exécution des actions de solidarité en République du Congo. Mon successeur poursuivra certainement cette

coopération en redynamisant le comité d'amitié Congo-Algérie », a reconnu Abdelouhab Osmane.

L'entretien de l'amitié fraternelle,

c'est aussi l'échange de cadeaux, d'expériences et de souvenirs bienveillants. C'est ainsi que le président de l'Acap, Vital Bala,

s'est échangé des cadeaux avec Abdelouhab Osmane afin de sceller dans le temps cette rencontre historique.

L'Acap est l'une des associations bien organisée en son sein. Vieille de plusieurs décennies, elle est composée de quatre comités d'amitié chargés d'entretenir les relations entre les ressortissants des pays vivant au Congo avec l'Acap. Ces comités d'amitié sont, entre autres, : Congo-Algérie, Congo-Chine, Congo-Cuba et Congo-Angola.

Le président du comité d'amitié Congo-Algérie a souhaité le réconfort des relations de travail entre la société civile en général et l'Acap en particulier.

L'amitié et la fraternité sont des concepts traditionnels très respectés lors des rencontres symboliques de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples. Emu

de la rencontre, le président de l'Acap, Vital Bala, a rappelé l'hospitalité légendaire de son organisation.

« Dans la philosophie bantoue, nous nous disions toujours que l'Acap est comme une église où une mosquée qui se place toujours au milieu du village. Parce que ceux qui viennent nous rejoindre ne doivent pas constater qu'ils sont abandonnés par les leurs alors que les leurs sont aussi dans le pays d'accueil », s'est souvenu Vital Bala. Il a rappelé que l'Algérie et l'Acap ont combattu le colonialisme, l'injustice et le racisme. Le président de l'Acap, Vital Bala, s'est souvenu que le groupe de Casablanca a été de beaucoup pour la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) aujourd'hui l'Union africaine (UA).

**Fortuné Ibara**



Des formations pour boostez votre carrière ! A Brazzaville et à Pointe-Noire, ci-dessous le programme. Contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45 | 06 859 76 20- Email : inscription@iprc-training.org | gky@iprc-training.org

## INTITULE DE LA FORMATION

Analyse stratégique et financière des projets

## DUREE

05 jours

## PERIODE

15-19 février

Les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

04 jours

15-18 février

Piloter efficacement la logistique par les tableaux de bord

03 jours

15-17 février

La pratique de la gestion de stocks et des approvisionnements

04 jours

15-18 février

Le coaching efficace des commerciaux

03 jours

15-17 février

Maîtriser le nouveau code des marchés publics du Congo-Brazzaville

05 jours

15-19 février

Comment élaborer les tableaux de bord de gestion sociale ?

02 jours

15-16 février

## GENDARMERIE NATIONALE

De nouveaux promus à la tête du 1<sup>er</sup> groupement mobile et du groupement des transports aériens

Le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny, a procédé le 10 février à l'esplanade du stade Alphonse Massamba-Débat, à l'installation des lieutenants-colonels Hermann Adelphé Ulrich Mouassiposso-Mackonguy et Nicolas Ngakosso, nommés respectivement commandant du groupement des transports aériens et commandant du 1<sup>er</sup> groupement de gendarmerie mobile



Le général Paul Victor Moigny entouré des deux promus; crédit photo Angatsoua

Précédemment en service au 1<sup>er</sup> groupement de gendarmerie mobile, en qualité de commandant de cette unité d'intervention, le lieutenant-colonel Hermann Adelphé Ulrich Mouassiposso-Mackonguy s'occupera désormais du groupement des transports aériens, basé à Maya-Maya. En effet, né le 5 mai 1974, à Brazzaville, le promu est détenteur d'un master ès arts et sciences politiques et militaires, obtenu à l'Ecole royale militaire de Belgique, en juillet 2013. Produit de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc, il fait partie de la promotion «Hilaire Motemo» et a intégré les Forces armées congolaises (FAC) en 1992.

En mai 2001, le lieutenant-colonel Hermann Adelphé Ulrich Mouassiposso-Mackonguy in-

tègre la gendarmerie nationale, par décret de changement d'armée. Il suit, de novembre 2001 à mars 2002, une formation professionnelle d'officier de gendarmerie, sanctionnée par une attestation de stage à l'Ecole de la gendarmerie nationale de Brazzaville et d'août 2003 à juillet 2004, le cours supérieur d'officier de gendarmerie (Brigade des capitaines) sanctionné par le diplôme de l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale, à Melun (France). De septembre 2008 à juin 2009, il fait le cours d'Etat-major assorti d'un diplôme et d'un certificat de poste de commandement bataillon maintien de la paix, à l'Ecole d'Etat-ma-

jor de Libreville (Gabon). Sur le plan professionnel, il a occupé, successivement, les fonctions de commandant de la compagnie de gendarmerie territoriale de Pointe-Noire et de Ouessou ; chef de division entraînement et emploi des forces et chef du Centre de renseignement et d'opérations, il a été jusqu'à sa dernière nomination commandant du 1<sup>er</sup> groupement de gendarmerie mobile avant d'être remplacé par le lieutenant-colonel Nicolas Ngakosso. Officier dans l'Ordre du mérite congolais, il a été décoré Croix de la valeur militaire et médaillé commémorative du 50<sup>e</sup> anniversaire des FAC et de la gendarmerie nationale.

### Qui est le lieutenant-colonel Nicolas Ngakosso ?

Détenteur d'une maîtrise en science économique, option monnaie et finances, obtenue à l'université Marien-Ngouabi et d'un master II en stratégie défense et sécurité gestion des conflits et des catastrophes, décroché à l'université de Yaoundé 2 au Cameroun, le nouveau commandant du 1<sup>er</sup> groupement de gendarmerie mobile a également un parcours scolaire et professionnel élogieux. En effet, de 2001 à 2002, Nicolas Ngakosso passe avec succès sa formation à l'école des officiers de la gendarmerie nationale de Melun en France. Chef de division entraînement et emploi des forces et chef de centre de renseignements et d'opérations de la gendarmerie nationale de 2008 à 2009, le promu est lui aussi diplômé de l'école d'état-major de Libreville au Gabon.

Avant son affectation à la gendarmerie nationale en 2002, il a servi durant une année au groupement para commando en qualité de chef de division du personnel. Le lieutenant-colonel Nicolas Ngakosso a également participé à diverses opérations et manœuvres militaires multina-

tionales. Il a été successivement officier adjoint des opérations de l'unité de police composée de la Force multinationale de l'Afrique centrale et Micopax MB en République centrafricaine, commandant de l'une des brigades de l'exercice militaire multinational Barh-el-gazel en 2007 au Tchad. Chef d'état-major du 1<sup>er</sup> groupement de la gendarmerie mobile de 2011 à 2013, le nouveau commandant de cette unité connaît bien sa maison. Il a aussi commandé le groupement ferroviaire basé à Pointe-Noire. Médaillé dans l'ordre de la croix de la valeur militaire, chevalier dans l'ordre du mérite congolais, Nicolas Ngakosso est aussi chevalier dans l'ordre du conseil de paix et de la sécurité de l'Afrique centrale et médaillé d'argent dans l'ordre des sauveteurs et prévôt des catastrophes et autres. Installant les heureux promus, le général Paul Victor Moigny leur a remis l'étendard de commandement, après la lecture des actes administratifs les nommant à ces postes. Il a également respecté la formule traditionnelle, demandant à la troupe de reconnaître, désormais, les deux lieutenants colonels comme leurs chefs et de leur obéir en tout ce qu'ils leur commanderont.

**Parfait Wilfried Douniama**

# 35% de réduction

## Voyagez plus avec RwandAir

Voyagez 3x par semaine vers Johannesburg, Douala, Kigali, Dubaï, Dar es Salaam, Nairobi, Entebbe, Bujumbura et Lusaka dans le confort et à des prix abordables.

**Contact:**

96Bis, Avenue de Gaulles, Plateau ville, Immeuble EBATHA  
 (+242) 066465555 | (+242) 066435555  
 sales.brazzaville@rwandair.com

Les conditions et les modalités s'appliquent.

**RwandAir**  
 Fly our dream to the heart of Africa.  
[www.rwandair.com](http://www.rwandair.com)

## BOIS ILLÉGAL

## Greenpeace demande une enquête sur Modern Express

Modern Express est le navire qui transportait une cargaison controversée de bois destinée apparemment au marché français. Ce navire a été récemment remorqué loin de la côte française pour entrer en sécurité dans le port de Bilbao en Espagne.

Une controverse concerne l'origine et la légalité du bois transporté. Les autorités gabonaises auraient enquêté sur l'affaire et demandé à Interpol d'ouvrir une enquête internationale. Greenpeace a demandé également au gouvernement gabonais de lancer une enquête et de donner aux autorités espagnoles et françaises un accès complet à tous les documents.

L'exploitation forestière illégale est un problème répandu dans la région du Bassin du Congo, un secteur forestier « en proie à la corruption généralisée, un manque de transparence et un manque de contrôle et d'application de la loi sur le terrain », indique Greenpeace, qui note que des quantités importantes de bois illégal sont toujours exportées vers les marchés internationaux. Or le règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE) interdit la mise sur le marché européen de tout bois illégal ou produits dérivés, exigeant que « les opérateurs fassent preuve de diligence raisonnée pour prévenir la contamination de leur chaîne d'approvisionnement », souligne le communiqué. Greenpeace fait observer que la France et l'Espagne sont à la traîne pour la mise

en application de cette loi, et les autorités n'ont jusqu'alors pas réussi à procéder à des contrôles suffisants et efficaces.

Greenpeace exhorte les deux pays « à prendre des mesures immédiates, saisir le bois et déterminer si les opérateurs concernés ont agi en conformité

« ...Prendre des mesures immédiates, saisir le bois et déterminer si les opérateurs concernés ont agi en conformité avec leurs obligations au titre du RBUE. Dans le cas de non-conformité avec le Règlement sur le bois, des sanctions devraient être imposées ».

avec leurs obligations au titre du RBUE. Dans le cas de non-conformité avec le Règlement sur le bois, des sanctions devraient être imposées ».

L'Ong demande également au gouvernement gabonais de lancer immédiatement une enquête et de donner aux autorités espagnoles et françaises un accès complet à tous les documents nécessaires pour enquêter sur cette affaire.

Noël Ndong

## MIGRATION

## Quelques Sénégalais vivant au Congo pourraient rentrer chez eux

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une opération de rapatriement proprement dite, des Sénégalais vivant au Congo pourront regagner leur pays avec l'aide des autorités sénégalaises. La décision annoncée par l'ambassadeur du Sénégal à Brazzaville, Batoura Kane Niang, fait suite aux situations malheureuses survenues à quelques résidents les 20 et 21 octobre derniers mais aussi à la crise économique due à la chute des prix baril du pétrole, explique-t-elle.

Dans une interview accordée en fin de semaine dernière au quotidien sénégalais Le Soleil (www.lesoleil.sn), Batoura Kane Niang, a relevé quelques motifs qui guident la décision des autorités de son pays : « Ce qui se passe, c'est que la crise pétrolière a eu des répercussions sur la situation des populations. Ainsi, les agressions et les braquages se sont multipliés. Comme il y a des zones non-sécurisées où il n'y a ni eau ni électricité où nos compatriotes sont les seules à être installés, si les malfrats viennent, ils sont les premières victimes. Il faut reconnaître que, souvent, nos compatriotes vont dans des zones infrequentes faute de moyens, mais ça fait plus de 6 mois que je leur demande de quitter », précise l'ambassadeur du Sénégal.

Les événements enregistrés lors de la campagne en vue du referendum ont, en effet, occa-

sionné des actes de vandalisme. Selon Batoura Kane Niang, 37 boutiques de Sénégalais à Brazzaville et 160 à Pointe-Noire ont été pillées. Deux meurtres ont été enregistrés et deux agressions qui auraient pu tourner au drame : « Il ne s'agit donc pas de rapatrier tous les Sénégalais qui le désirent mais en priorité, ceux installés dans les quartiers de PK, Kinsoundi, Mayanga et Kingouary où se sont déroulés tous ces actes malheureux. Nous avons ouvert un registre, les gens s'inscrivent et nous aviserons la tutelle après un tri des personnes exposées au danger et attendront les instructions », précise l'ambassadeur.

L'opération se déroulerait en partenariat avec la direction des Sénégalais de l'extérieur. Le but est d'informer les habitants sénégalais des zones dites « dangereuses » de s'inscrire sur le registre ouvert à l'ambas-

sade pour les aider à rentrer « jusqu'à ce que cette situation de crise pétrolière passe et que les élections se tiennent ».

Batoura Kane Niang indique que chaque fois que se produit une situation de trouble à Brazzaville, plus de 300 Sénégalais se réfugient à l'ambassade. Elle loue cependant la collaboration de la Police congolaise et son engagement au côté des ressortissants sénégalais : « D'ailleurs, le DG de la police nationale, le général Jean François Ndenquet que je salue et remercie au passage, a dépêché son adjoint, le général Ngoto en compagnie du colonel chargé de l'enquête pour venir à l'ambassade afin d'échanger sur la situation ainsi que sur l'avancement de l'enquête », souligne-t-elle.

« Et par coïncidence, il a trouvé beaucoup de jeunes venus exprimer leur désarroi. J'en ai profité pour qu'il s'adresse à la communauté présente et les rassure parce que la tension était telle qu'il fallait dé-crisper l'atmosphère. C'est ce qu'il a fait et après, nous avons tenu une réunion qui a servi à apaiser la tension », conclut Batoura Kane Niang.

Quentin Loubou



B.P. 14537  
Brazzaville, République du Congo  
Téléphone : 242 05 747 21 21  
Email : wsccongobrazza@wcs.org

Wildlife Conservation Society  
Programme Congo  
(WCS-Congo)

International Programs  
2300 Southern Blvd  
Bronx, NY 10460  
Tel : 718-220-1387

## AVIS DE RECRUTEMENT

**Poste :** Guide d'Ecotourisme

**Basé :** à Bomassa

Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons 01 Guide d'Ecotourisme. Il/elle sera sous l'autorité et la supervision du Responsable d'écotourisme de la Fondation Nouabale Ndoki et travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

- Organiser les voyages et faire le soutien administratif ;
- Assurer la sécurité et la logistique des touristes à l'arrivée et au départ à l'Aéroport de Ouesso et au port ;
- Assurer la gestion des activités touristiques ;
- Traduire les documents en Français et en Anglais ;
- Planifier et faciliter les réunions de l'équipe d'écotourisme de façon régulière ;
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville - 151 Avenue General De Gaulle - Plateau ville).

**Compétences requises :**

- Bonne connaissance de l'outil informatique (traitement de texte, tableurs)
- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques ;

-Faire preuve de conscience professionnelle ;

-Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication, Faire preuve d'anticipation et de beaucoup d'attention quant à la gestion des détails.

**Profil requis :**

- Diplôme universitaire requis
- Excellente maîtrise du français, l'anglais et lingala.

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr. Le Directeur Général - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue General de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P.14537, ou à l'adresse e-mail : wsccongobrazza@wcs.org au plus tard le 18 février 2016. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après : copie de ses diplômes, casier judiciaire, certificat de nationalité, extraits d'acte de naissance, certificat médical.

Fait à Brazzaville, le 09 février 2016

WCS - Congo Program

151 Avenue General De Gaulle-Brazzaville

# Paris

Au départ de Brazzaville

à partir de

# 500 000

\* FR CFA TTC  
A/R



\* Période de vente jusqu'au 28 février et la durée de transport jusqu'au 31 Mai 2016.



الخطوط الملكية المغربية  
**royal air maroc**  
Les ailes du Maroc



[royalairmaroc.com](http://royalairmaroc.com)



Call Center 06 628 2828



## TOGO

## Lomé abrite une rencontre sur les armes légères et de petits calibres au Sahel

Neuf pays africains prennent part à Lomé au Togo, à un atelier de validation régionale d'une « enquête sur les armes légères et de petits calibres (ALPC) au Sahel ».

Cette rencontre est organisée par le centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (Unrec). Y prennent part, le Cameroun, le Burkina Faso, la Centrafrique, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Tchad. Ainsi que les consultants ayant participé à la rédaction des rapports d'évaluation, et les représentants des bureaux nationaux du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet d'évaluation sur les armes légères au Sahel et les pays limitrophes, élaboré conjointement par l'Unrec et le Bureau sous-régional du Pnud pour l'Afrique. L'objectif étant de promouvoir des interventions conjointes et une coordination accrue, ainsi qu'une approche régionale au-delà des actions spécifiques des pays. Le projet comprend trois phases, dont une recherche documentaire préliminaire, des consultations des acteurs impliqués dans la lutte contre la prolifération des ALPC dans deux des neuf pays, l'organisation d'un atelier régional de validation du rapport final. Les pays du Sahel demeurent vulnérables aux effets déstabilisateurs de l'insécurité qui résultent des conflits armés, des activités terroristes et des divers types de trafics illicites.

Les crises libyennes, maliennes, du Nord du Nigeria et de la Centrafrique, ont exacerbé la situation. Le pillage des arsenaux de l'Etat libyen a davantage engendré la prolifération des armes légères illicites dans la région. En marge de l'atelier, l'Unrec organise deux réunions d'informations sur deux projets majeurs d'information dont les rapports d'enquêtes sur les ALPC serviront de base de travail.

Il s'agit du projet visant à soutenir l'équipe spéciale de lutte contre le terrorisme (CTITF) dans ses actions de lutte contre l'acquisition des armes légères et de petits calibres (ALPC) et leurs munitions par les combattants étrangers (CTE), et du projet Sécurité physique et gestion des stocks (PSSM) au Sahel, en application de la résolution 2178 du Conseil de sécurité de l'ONU, de septembre 2014 et requérant d'identifier les principales carences capacitaires des Etats membres.

Noël Ndong

## PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

## La BAD appelle les pays africains à diversifier leurs économies

La baisse des prix du pétrole, des minerais et métaux, inquiète les économies africaines en partie dépendant de ces matières premières. Le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, a estimé cette semaine que « c'est une chance pour forcer ces pays à diversifier leurs revenus par d'autres activités ».



Le président de la BAD, Akinwumi Adesina

Le patron de la BAD a rencontré le 11 février, des partenaires techniques et financiers au siège de l'institution à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Pour cette rencontre, le successeur de Donald Kaberuka veut inculquer la culture du « Hi Five », qui signifie en français « Salut », tout en tendant les cinq doigts de la main. Les cinq doigts, selon le banquier, expriment en style imagé, les cinq priorités pour le développement de l'Afrique. Il s'agit, en effet, « d'éclairer et électrifier l'Afrique, la nourrir, l'industrialiser, l'intégrer et améliorer la qualité de vie des populations africaines » qui représentent une ambition de la BAD de parvenir à un accès universel à l'énergie d'ici 2025.

Cet ambitieux projet implique la mobilisation d'importants moyens. Or, depuis presque deux ans, les Etats africains font face à une chute vertigineuse des prix du baril du pétrole et de certaines matières

premières comme les minerais et métaux. Les ressources pétrolières contribuent, à elles seules, à 70 ou 80 pourcent du budget de certaines nations du continent. Les crises socio-économiques deviennent inévitables. Des institutions financières et partenaires au développement tentent de sauver la situation, en proposant des issues plausibles (en vue de la création des emplois et richesses). « Il faut que les pays africains fassent la diversification nécessaire de leur économie », a renchéri le président Akinwumi Adesina devant quelque 1000 participants à Abidjan, ajoutant que cette dégringolade des prix des matières premières, est une chance pour forcer

ces pays à diversifier leurs revenus par d'autres activités. Il envisage des secteurs porteurs d'emplois et richesses comme l'énergie, l'agro-industrie, le bois, la TIC, les bâtiments et travaux publics, les transports...

En ce qui concerne l'énergie, un investissement de 6000 milliards de Fcfa est prévu pour les cinq prochaines années « pour porter la puissance d'électrification à 160 Gw ». Mais, dit-il, pour y arriver, les sources publiques et privées devraient apporter une assistance de 25 milliards de Fcfa sur la même période, admettant tout de même que l'Afrique est dans une dynamique de croissance et de résilience.

Akinwumi Adesina a rassuré en ces termes « s'il est possible de croire en l'Afrique, il l'est aussi pour la BAD » qui, dans un statut de résilience et de dynamisme, est parvenue à dépasser ses objectifs de prêts (un volume de +120%) et a atteint près de 90% des objectifs de financement du Fonds africain de développement (Fad), rapporte le site abidjan.net. Le montant des prêts et dons de la BAD a connu une hausse de 26% en 2015, passant 4500 milliards de Fcfa les dons et prêts de cette année contre environ 3500 milliards de Fcfa en 2014.

Fiacre Kombo

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES MINES

## Créer des leaders du secteur en Afrique

Quelque 6000 professionnels du secteur minier se sont réunis depuis le 8 février au Cap, en Afrique du sud. A l'issue des travaux ayant pris fin hier jeudi, les participants ont insisté sur les ressources humaines et la formation comme « solution à long terme » face à la volatilité des cours sur le marché mondial.

Cette baisse vertigineuse du cours des matières premières est due notamment au ralentissement de la croissance chinoise. Au cours de la 22ème édition de la conférence internationale du Cap, les acteurs du secteur, avec plus de 200 compagnies minières représentées, ont tenté de voir clair en mettant en exergue les potentiels entre la Chine et ses partenaires africains. En témoigne, la chute drastique du cours de l'or jusqu'à 1,067 dollars. Le cours des métaux subit le même choc : le cuivre est emblématique de ce malheur. Le métal rouge risque de tomber à 1,33 dollar, son précédent point bas majeur, selon les experts du marché indiquant que la baisse pourrait même se prolonger au-delà de 2018.

La solution au ralentissement des importations chinoises se trouve en Afrique, ont admis en partie les acteurs miniers présents au Cap. Le ministre sud-africain des mines, Mosebenzi Joseph Zwane, a invité à l'ouverture des assises, le 8 février, les investisseurs et groupes miniers à raisonner sur le long terme en dépit de la volatilité des cours. Le membre du gouvernement sud-africain a promis, dans le cadre de sa politique intérieure, de concrétiser « Black economic em-

powerment » visant le renforcement de la participation des noirs sud-africains au développement économique du pays, « permettant notamment la création de nouveaux « champions » miniers dans le pays ».

En dehors de l'impact du ralentissement de la croissance chinoise sur le secteur minier, il y a également l'épineuse question liée aux ressources humaines et à la formation, ainsi que les relations avec les communautés locales, le plus souvent difficiles. Le cabinet de conseil américain McKinsey a profité de l'événement pour diffuser ce premier jour son étude « Créer des leaders du secteur minier en Afrique ». La productivité et les bénéfices des groupes, - Mark Bristow, PDG de Randgold, en pleine offensive en République démocratique du Congo ; le Venkat Srinivasan, CEO d'Anglo-Gold Ashanti qui travaille pour la mine ghanéenne d'Obuasi, et l'Alan Davies, le vice-président de Rio Tinto en charge du mégaprojet guinéen du Simandou -, ont chuté ces dernières années. Des dirigeants et des groupes ont, cependant, énuméré des pistes afin de rattraper leurs grands concurrents internationaux.

L'Afrique doit miser sur ses propres atouts. Le président chinois, Xi Jinping, l'a confirmé quand, en décembre 2015 à Johannesburg lors du dernier Forum de coopération Afrique-Chine, il a annoncé que les échanges commerciaux avec le continent seraient portés à 400 milliards de dollars d'ici 2020, avec des investissements visant à rassurer ses interlocuteurs. Cela sous-entend que l'Afrique restera un des canaux privilégiés par lesquels peuvent s'exercer les ambitions politico-économiques de la Chine, notamment en matière minière et monétaire : le renforcement du rôle du yuan comme monnaie d'échange et de réserve ; adoption du yuan comme devise de référence dans certains pays comme le Zimbabwe.

Malgré la donne économique, la Chine devrait donc continuer à être une des grandes courroies d'entraînement de l'économie africaine, en raison du nombre et de l'intensité des liens tissés depuis au moins deux décennies. L'Afrique dispose aussi de leviers de croissance endogènes qui donnent plus d'autonomie à son développement. Sur cette question, les relations économiques entre le géant chinois et les Etats africains seront notées en fonction des réformes « pour profiter de leurs nouveaux atouts et limiter les effets négatifs de leur environnement », un avis partagé par tant d'experts.

F.K.

**Assurances et Réassurances du Congo**

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurances Incendie  
Assurances Transport  
Assurances Multirisques Habitation  
Assurances Glaces Transport  
Assurances Responsabilité Civile

Assurances Santé  
Assurances Combinaison  
Assurances Vieillesse  
Assurances Voyage  
Assurances Entreprise

Agence KIV - Avenue Ibrahim Cabral - Tél : +242 22 36 12 66 / 37 36 16 36  
Agence PIB - 128, Avenue Tazenda N'Zoungou - Tél : +242 22 281 40 43 / 41 13 88  
Email : agence.kiv@accg.ck - www.assurances-cg.ck



## COMMUNIQUÉ

Les personnes dont les noms suivent, sont priées de se présenter au siège de NSIA sis Avenue du Cardinal Emile B... (ex Avenue Foch) les jours ouvrables, pour affaire les concernant. Toute personne de bonne volonté connaissant les intéressés, est priée de les en informer.

Merci d'avance.

N° DOSSIER	NOMS	PRENOMS
201210032020005	MBIKA	RAYMOND
	AYESSA	CHRIST
	MBANGO	CHANCELI
	LONDESSOKOU	ALEGRA
201030042020012	MABANDZA	DARCY
201224002040077	ATIPO	MIGUEL
	MBAN	PAMPHILE
201221002010025	TSIKOU	ULRICH
201220002010042	MAMPASSI	EDEN
201030072010003	NGALOTSOU	RICHI BARCLEY
201010022020016	KINZONZI	THIERRY

*POUR LA SOCIÉTÉ  
LA DIRECTION GÉNÉRALE*



La société CONGO IRON SA porte à la connaissance de ses actionnaires de la tenue d'un Conseil d'Administration le vendredi 26 février 2016 à 9 heures. La réunion se fera par vidéo conférence comme l'autorise OHADA.

- Remplacement de Monsieur David Meehan par Monsieur Giulio Casello en tant que Président du Conseil d'Administration
- Modifications des statuts pour la convocation des Conseils d'Administration
- Vote du Budget 2016

**Fait à Brazzaville, le 11 février 2016**

**La Direction Générale**

### VENTE

Voiture de marque Toyota Yaris «Gasol» en super bon état.  
Prix : 4 millions de FCFA  
Contact : 06 666 70 65

### NÉCROLOGIE

Yannick Mbouma, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Robert Koutoupo, Clarisse Onze et Okass Okana ont la profonde douleur d'informer amis et connaissances du décès inopiné de leur fils Koutoupo B. Noël Chancel El Hassan, survenu le 9 février 2016 à l'hôpital central des Armées de Dolisie.

La veillée mortuaire se tient au n°41, rue Bayas à Poto-Poto.  
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



### Programme des obsèques de la veuve Pilo née KIMBEMBE Albertine



Date : jeudi 18 février 2016  
8h30 : Levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;  
9h30 : Recueillement au domicile (lieu de la veillée avenue Paul Bidié Loua - Kibina Madibou, vers le PSP de Kibina ;  
12h00 - 13h30 : Messe en la paroisse Evangélique de Mantsimou ;  
14h00 : Inhumation au cimetière de Macompagne Brazzaville ;  
15h00 : Une collation sera offerte au lieu de la veillée après des obsèques ;  
16h30 : Fin de la cérémonie.

### IN MEMORIAM

15 février 1995 - 15 février 2016, voici aujourd'hui 21 ans jour pour jour, que notre cher papa Richard Gouakamabe quittait ce monde, pour l'au-delà. En ce jour commémoratif, les enfants Gouakamabe et famille prient tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pensée pieuse pour lui. Papa nous ne t'oublierons jamais.



14 février 2012 - 14 février 2016  
Jour pour jour qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui sa fille Georgette Medja (Media petit piment) ancienne journaliste à Télé Congo Poine-Noire.

En ce jour de triste souvenir Ntsayouolo Siméon, Kera Marie Yvette, Backa Edgard, Semet Blanche, Semet Nathalie prient celles et

ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle. A cette occasion une messe sera dite le dimanche 14 février 2016 en l'église Saint Louis-Marie Graignon de Mikalou à 6 h 15 mn.  
Georgette Medja, nous ne t'oublierons jamais.



## CHRONIQUE

Réchauffement climatique:  
Est-il trop Tard ?

Il est indéniable que le réchauffement climatique tant décrié depuis des lustres a pris une ampleur démesurée et il y a lieu de s'en inquiéter car l'on constate que la canicule s'étend sur toute la planète et cependant ils sont encore nombreux qui ne s'en offusquent guère, il faut continuer à tirer la sonnette d'alarme car le péril est à la dimension d'une éclipse totale de notre planète.

Si la Cop 21 de Paris 2015 a pu susciter quelques espoirs quant à la volonté des grandes puissances comme la Chine et les États-Unis d'Amérique ou la France, de préserver notre environnement, en s'engageant à réduire plus considérablement l'émission des gaz à effet de serre, la hausse de température tous azimuts que l'on continue d'observer ça et là n'est pas pour rassurer.

Il faut le marteler aujourd'hui bien haut et fort, la protection de l'environnement nous concerne tous, car les effets de sa dégradation se font aujourd'hui largement ressentir notamment par la désertification et la sécheresse qui s'étendent en amont et en aval sur le continent africain.

Les changements climatiques ne datent pas d'hier et sont en effet aussi anciens que notre planète Terre. Les grandes tendances de la température planétaire au cours des temps géologiques montrent que le climat a été généralement plutôt chaud, l'augmentation actuelle de la quantité de gaz à effet de serre (principalement de CO<sub>2</sub>) et de la température globale moyenne dans l'atmosphère, sont inégales, la température globale moyenne a augmenté de 0,85°C depuis 1880, et il s'agit d'une augmentation exceptionnellement rapide.

La révolution industrielle à la fin du 18e siècle et l'invention du moteur à combustion interne ont déclenché une ère où l'homme s'est surpris à brûler à grande échelle des combustibles fossiles comme la houille, l'essence, le diesel, le mazout et le gaz naturel conduisant ainsi à la libération de beaucoup de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.

Ainsi, l'homme a provoqué depuis, une augmentation de concentration en CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère de près de 40%, on a ainsi obtenu une augmentation de la température moyenne de la Terre et un changement climatique mondial.

Le changement climatique actuel n'est cependant pas à considérer comme une modification ordinaire car, par son ampleur et sa rapidité, le réchauffement de notre climat doit être réellement qualifié d'extraordinaire dans l'histoire de notre planète, la hausse actuelle de la température est trop forte pour être exclusivement liée à l'activité solaire.

Nous savons pertinemment que nos modes de vies et nos consommations quotidiennes ne cessent de permettre l'émission de grandes quantités de Gaz à effet de serre (GES) et l'aggravation de cet effet de serre joue un rôle de premier plan dans le changement climatique. Nous devons en être conscient et donc diminuer impérativement nos émissions.

Il faut résolument discipliner nos activités, la consommation des énergies fossiles (production d'énergie, carburant des véhicules, industrie), est de loin, le secteur le plus incriminé sans négliger le changement d'occupation des terres, incluant la déforestation, qui se situe à la seconde place en terme de responsabilité dans l'augmentation des émissions mondiales de GES (17% des émissions mondiales).

Il faut aussi se souvenir que le réchauffement planétaire introduit un autre facteur d'inégalité et de disparité entre les différentes zones géographiques de la planète, car en effet les populations des pays les plus pauvres du monde sont les plus vulnérables face aux effets du changement climatique, bien qu'étant les moins responsables, elles ne sont en effet pas en mesure de se prémunir contre les impacts du phénomène et de s'y adapter. De plus en plus éloignées de la sécurité alimentaire, l'accès aux soins, à l'eau et à l'énergie, logement...), cela ne fait que renforcer le gap social et économique entre le Nord et le Sud. Les scientifiques ont fixé un seuil critique établissant que l'augmentation mondiale de la température doit rester sous les 2°C pour limiter le changement climatique, parviendrons-nous à maintenir ce cap ?

Ignorer le problème n'est plus une option envisageable, tranchent les chercheurs, selon le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat en 2007), le continent africain semble particulièrement touché, puisque la variation de température entre 1970 et 2004 y est estimée entre 0,2 et 2 °C à l'origine de risques accrus d'érosions et d'inondations.

Ferréol Constant Patrick GASSACKYS

## PAPE FRANÇOIS-PATRIARCHE CYRILLE

## Un fossé de 1000 ans se comble

La rencontre de vendredi entre les primats des Eglises catholique et orthodoxe russe à Cuba, un événement majeur dans l'histoire de la chrétienté

Aussi bien au Vatican qu'en Russie – et à Cuba !-, la rencontre entre le pape François et le patriarche Cyrille de Moscou de ce vendredi à Cuba est vécue comme un moment historique de grande intensité. La rencontre, voulue par deux personnages assez « révolutionnaires » dans leurs camps respectifs, se produit après une brouille qui aura duré 1000 ans. Une brouille qui s'est épaissie au fil des temps, au gré des vicissitudes historiques dont beaucoup n'avaient rien à voir avec la religion. Tout est-il qu'au bout du compte, catholiques et orthodoxes se sont retrouvés avec plus de raisons de conserver le statu quo plutôt que d'aller au-delà des pesanteurs. Sans parler des petits pas accomplis par le pape Paul VI dans les années 1960, l'histoire retiendra que le pape Jean-Paul II a fait montre d'un volontarisme qui a voulu briser les murs. Devant le refus répété de l'Eglise de Moscou

de le recevoir, Jean-Paul II est allé titiller « l'ours tout-près », en se rendant dans beaucoup de pays orthodoxes européens, géographiquement proches de la Russie (Ukraine, Lituanie, Lettonie etc...)

« Le gouvernement russe n'a pas pris part aux négociations concernant l'organisation de la prochaine rencontre historique entre le patriarche et le pape à Cuba », a déclaré un officiel russe. Mais visiblement l'île s'en réjouit ! L'une des retombées attendues de cette rencontre pourrait être un renforcement des relations entre le Vatican et la Russie du très orthodoxe Vladimir Poutine. La Russie-Etat et l'Eglise orthodoxe russe entretiennent, comme disent les spécialistes, une relation de « jumelage » qui fait que le nationalisme russe se conforte dans l'orthodoxie et que l'orthodoxie n'a que peu de points de divergence avec l'Etat et se

présente donc sans complexe devant l'Occident trop acquis à la puissance américaine.

Catholiques et orthodoxes pourraient peser d'un certain poids aussi désormais dans un sujet de graves préoccupations pour eux : la persécution des chrétiens dans les pays où sévissent le mouvement djihadiste de l'Etat islamique et ses ex-croissances directes ou non : Boko Haram au Nigéria ; Aqmi au Sahel et les Shebab en Somalie, pour se limiter à l'Afrique. Sans compter que, parlant d'une voix plus unie, ils pourraient également attirer plus l'attention d'un géant mondial qui reste sourd à leur influence jusqu'ici: la Chine. Le pape François, Argentin, est imprégné des réalités de son Amérique latine ; le patriarche Cyrille fut longtemps le responsable des Relations extérieures au sein de son Eglise : les deux hommes ont une nouveauté de vision qui « aère » leurs Eglises. Ils ne souffrent pas du poids des mésententes passées et veulent aller de l'avant.

Lucien Mpama

## JOURNÉE MONDIALE DE LA RADIO

## L'ONU insiste sur le rôle vital du médium en cas de crise

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a souligné dans un message à l'occasion de la journée mondiale de la radio célébrée le 13 février « l'importance de ce moyen de communication en cas de conflit ou catastrophe ».

« En temps de crise et dans les situations d'urgence, la radio peut être vitale. Pour les personnes qui vivent dans des sociétés déstabilisées, qui sont victimes d'une catastrophe ou qui ont un besoin urgent de s'informer, la radio est susceptible de sauver des vies », a déclaré le chef de l'ONU, Ban Ki-moon, ajoutant que les stations de radio locales permettent également à des communautés marginalisées de faire entendre leur voix.

Le patron de l'ONU est revenu à maintes reprises sur l'urgence humanitaire en raison de l'approche éminente du Sommet mondial sur l'action humanitaire qui se tiendra en mai prochain, « la communauté internationale doit pouvoir mieux exploiter encore la radio dans les situations d'urgence », a appelé Ban Ki-moon. Par ailleurs, malgré l'avènement des réseaux sociaux et des mul-

tiples chaînes de télévision, « la radio reste le meilleur moyen pour atteindre les populations dans les situations d'urgence et de catastrophe », a argumenté le conseiller spécial de l'ONU pour la prévention du génocide, Adama Dieng. Prenant l'exemple de la crise syrienne ayant forcé des millions de personnes à quitter leur foyer et des centaines de milliers d'entre elles à tenter de gagner l'Europe à l'aide des pirogues, Adama Dieng ajoute « il y aura toujours au sein de ces groupes quelqu'un avec une radio transistor ». Le conseiller spécial de l'ONU a martelé que rien ne saurait remplacer la radio qui redonne de l'espoir aux populations.

## Le CSLC déplore l'agression physique des journalistes

Au Congo cette journée a été célébrée sur fond de polémique et

d'agressions physiques. Des professionnels de radio y compris leurs confrères des autres médias, continuent de faire l'objet de plusieurs menaces. Le 9 février dernier, alors que des journalistes congolais se rendaient à l'aéroport international de Maya-Maya pour couvrir l'arrivée du général Jean-Marie Mokoko, ils ont été violemment pris à partie. Sans avoir nommé un quelconque responsable, le Conseil supérieur de la liberté de la communication (CSLC) « constate le recul de la liberté d'accès aux sources d'information, et rappelle l'obligation des pouvoirs publics à assurer un environnement de travail sécurisé aux journalistes ».

À cet effet, le CSLC a invité dans un communiqué vendredi, « les journalistes et entreprises de presse victimes des exactions de tout genre à user des voies de recours légales pour faire valoir le respect de leurs obligations professionnelles et du droit à la protection des journalistes dans le libre exercice de leur métier ».

Fiacre Kombo

## ANNIVERSAIRE

Un an de plus, c'est un pas vers la sagesse, la sérénité vers la perfection en quelque sorte...

Que chaque instant de cette journée contribue à faire régner la joie dans mon cœur. Dans notre monde, tout change, mais une chose reste certaine: vous (Prosper Elengui Obaka et Antoinette Somboko) resterez toujours mes parents, au delà des mots, du temps et de la distance.

En cet heureux jour qu'est mon anniversaire, c'est avec affection que moi, Ghyllène Prestige Edith Victoire Obaka Bassoussou, je vous convie le mercredi 17 février 2016, à 16 heures précises, à partager mon gâteau d'anniversaire.

Lieu : n°143, rue Mon pays quartier Petit-Chose

Soyez les bienvenus

Carte exigée



## CONSERVATION DE LA NATURE

## Un important réseau de trafic d'ivoires démantelé en RDC

**Le Fonds mondial pour la nature (WWF) félicite le gouvernement de la RDC pour avoir réussi ce coup, qui a permis de saisir 30 kg de pointes d'ivoire et ornements, et à procéder à l'arrestation de trois trafiquants.**

La police a lancé, le 4 février, une opération qui a permis de saisir 30 kg de pointes d'ivoire et ornements, et à procéder à l'arrestation de trois trafiquants, qui sont en garde à vue. Pour le WWF, qui s'est félicité de cette action menée grâce à un programme d'application de la loi soutenu par cette ONG internationale active dans le domaine de l'environnement et de la conservation de la nature-le WWF, et ses partenaires locaux, les autorités de la RDC viennent ainsi d'infliger un coup dur sur le commerce illégal d'ivoire, en démantelant cet important réseau de trafic d'ivoire. « Cette action montre que les trafiquants d'ivoire ne peuvent plus compter sur l'impunité pour leurs crimes dans le pays et démontre qu'avec détermination, nous pouvons avoir du succès dans le combat que nous menons contre la criminalité sur la faune, en RDC », a déclaré le directeur de la conservation du WWF-RDC, Bruno Perodeau. La forêt dense du Congo, qui abrite l'éléphant africain de forêt dont les deux tiers de cette espèce se trouvent en RDC, a rappelé WWF dans un communiqué publié le 12 février, est la deuxième plus grande forêt



Des pointes d'ivoire arrangées pour être brûlées au Congo-Brazza

tropicale dans le monde. Par ailleurs, a souligné l'ONG internationale, le braconnage des éléphants se poursuit à grande échelle. Pour cette association, si le braconnage décrié n'est pas arrêté, l'espèce pourrait presque disparaître de la RDC dans un avenir proche, comme cela a été le cas de plusieurs autres espèces emblématiques, tel que le rhinocéros blanc du Nord. « Lorsque les autorités de la RDC et les organisations de la société civile travaillent ensemble pour lutter contre le commerce illégal d'espèces sau-

vages, tout le monde y gagne, et les criminels perdent. Si de tels efforts sont maintenus et amplifiés, cette lutte en cours suscitera une nouvelle source d'espoir à préserver le pays de la rapide diminution d'éléphants », a, pour sa part, prévenu le chargé du projet de conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (Cafec) au WWF/RDC, Jordan Kimball.

#### Un Plan national d'action sur l'ivoire

La RDC, note-t-on, en tant que pays prioritaire dans la lutte contre le trafic illégal d'ivoire,

a été priée par le Comité permanent de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore (Cites) sauvages menacées d'extinction, de fournir, en juillet 2014, un Plan national d'action sur l'ivoire. Comme la RDC n'avait pas finalisé son plan dans les délais convenus, le Secrétaire de la Cites avait recommandé, en mars dernier, que les pays membres suspendent le commerce des spécimens d'espèces figurant sur la liste Cites avec le Congo. Face à la menace de sanctions, rappelle le WWF,

la RDC a commencé à agir en procédant à la mise en œuvre de son plan, et elle est maintenant en train d'aider à réprimer les réseaux de trafic d'ivoire. « Ceci nous montre qu'une action forte et décisive de la Cites peut amener à des résultats de conservation à impacts réels sur le terrain », s'est réjoui le WWF.

Pour le Responsable des politiques pour l'initiative du WWF contre la criminalité faunique en Afrique centrale, Alain Ononino, en effet, cette action est une étape importante, cependant la RDC doit fournir plus d'effort, y compris la fermeture de ses marchés locaux illicites d'ivoire et l'augmentation de ses opérations anti-braconnage.

Le WWF a rappelé que le trafic international impliquant des espèces intégralement protégées, tel que le trafic illégal d'ivoire, est puni encore plus sévèrement de cinq à dix ans de prison et/ou d'une amende de 25 à 100 millions de francs congolais (27000 à 110000 dollars américains). Alors que, conformément à la loi congolaise de 2014 sur la faune en RDC, toute personne reconnue coupable d'avoir tué, blessé, capturé ou encore en possession d'un animal entièrement protégé, y compris l'éléphant, encourt une peine de prison, d'un à dix ans et/ou une peine d'amende de 5 à 10 millions de francs congolais (5500 à 11000 dollars américains).

Lucien Dianzenza

## ÉLECTION DES GOUVERNEURS

## Le MLP et le FAD rejettent le calendrier publié par la Céni

**Pour le président de ce parti et de cette plate-forme, le député Franck Diongo, ce chronogramme, qui n'est pas sincère, est un acte de mauvaise foi de la centrale électorale.**

Pour le président du Mouvement lumumbiste progressiste (MLP) et du Front anti-dialogue (FAD), en effet, à l'absence d'un calendrier global incluant la date de l'élection du président de la République, en respectant le délai constitutionnel, son parti politique et le groupement qu'il préside ainsi que l'ensemble de l'opposition et les organisations de la société civile, membres du Front citoyen, ont rejeté cette initiative « de mauvaise foi » de la centrale électorale.

#### Un autre acte de mauvaise foi du gouvernement

Le député Franck Diongo a également annoncé le rejet, par le MLP, le FAD, l'opposition et la société civile, membre du Front



Le député Franck Diongo/Photo Adiac

citoyen, du projet de décaissement de 22 millions de dollars américains en faveur de la Céni pour la poursuite du processus électoral. « De même, l'annonce par le Premier ministre du décaissement de 22 millions de dollars par le gouvernement au profit de la Céni est un non-événement et un acte de mauvaise foi », a soutenu le député national. Pour Franck Diongo, en effet, le gouvernement aurait dû préalablement présenté un plan de décaissement global incluant les dépenses des élections présidentielles respectant le délai constitutionnel en indiquant notamment le début et la fin du décaissement et le jour des élections. « À l'absence de ce plan de décaissement global incluant l'élection présidentielle afin que le président de la République soit connu le 20 décembre 2016, au nom du MLP et le FAD que je préside ainsi que l'ensemble de l'opposition membre du Front

citoyen et la société civile, nous rejetons cet acte de mauvaise foi. C'est une distraction ! », a insisté le député national.

Le président du MLP et du FAD a, par ailleurs, considéré le fait, pour la Céni, d'avoir choisi la date du 10 février 2016, qui « constitue la ligne rouge du Front citoyen », pour publier ce calendrier, comme une distraction de l'opinion publique. Ce qui l'amène à confirmer la journée ville morte prévue pour le 16 février. « Nous confirmons la journée ville morte du 16 février comme rejet de tout acte qui émane du gouvernement, le calendrier électoral, le décaissement ou le dialogue, qui appartient au passé », a noté Franck Diongo, qui a, de ce fait, demandé à l'opinion de rejeter le calendrier de l'élection des gouverneurs émis par la Céni. « C'est un acte insultant à l'opinion publique et aux Congolais », a-t-il conclu.

L.D.

## RÉVISION DU CODE MINIER

# Un non-événement

**«Ils ont dit que tel n'était pas la vraie pensée du ministre des Mines», a réagi un expert spécialisé dans l'exploitation minière en République démocratique du Congo (RDC). En effet, selon le cabinet du ministre Martin Kabwelulu, «la révision du Code minier de 2002 est un principe retenu par le gouvernement». Et la mise au point du cabinet visait «à dissiper un malentendu né d'une interprétation erronée des propos tenus par Martin Kabwelulu lors de la conférence minière au Cap, en Afrique du Sud». Aussi une question se pose-t-elle : «jusqu'où ira le gouvernement ?», a martelé l'expert.**

À ce stade, il est difficile d'élu-der le profond malaise qui règne autour de la question de la révision ou pas du Code élaboré en 2002 pour attirer les grands groupes miniers mais qui com-

mence à peser sur la capacité de l'État congolais à mobiliser les recettes surtout du secteur minier. Pour certains acteurs de la société civile, la RDC est la grande perdante de l'instauration de ce régime des facilités. Selon eux, les groupes miniers gagnent un peu plus de 40 milliards de dollars américains alors que le pays mobilise moins de deux milliards. Dans son rapport d'octobre 2015, le FMI avance même quelques chiffres. Le taux de redevance sur le cuivre est de 2% en RDC, contre 4% en Indonésie, 6% en Zambie et jusqu'à 14% en Chili. Ces derniers mois d'ailleurs, plusieurs partenaires de la RDC dont la Banque mondiale ont continué à faire pression sur le pays afin qu'il améliore ses recettes minières pour arriver à mettre en oeuvre des politiques de développement plus efficaces. À cela, il faut ajouter la pression de certaines organi-

sations internationales comme Global Witness. Pour cette ONG, «l'abandon de l'effort de réforme de cette loi est une énorme occasion manquée dans un pays où, si elles étaient bien gérées, les ressources de l'exploitation minière pourraient offrir une voie critique pour sortir de la pauvreté». En effet, les mines ne contribuent qu'à hauteur de 10% au budget de l'État. Genèse d'une réforme À l'occasion des dix ans d'application du Code minier, en 2013, le gouvernement a enclenché une réforme minière. Pour les miniers, il fallait opérer des choix judicieux pour ne pas anéantir le bilan relativement positif d'une dizaine d'années d'application de l'ancienne loi. Mais en quoi consistait justement cette réforme ? Selon le ministre, il était important de réaliser une véritable refonte sur les points portant sur la gestion des titres, les droits mi-

niers, la responsabilité sociale des entreprises minières, les obligations des intervenants, etc. Les discussions devaient également trouver des solutions consensuelles au pourcentage qui revient à l'État dans tout projet minier. Pour le gouvernement, il était indispensable de le revoir à la hausse au regard des avantages fiscaux et douaniers accordés aux opérateurs miniers. On le sait, les autorités avaient fait des propositions qui ont provoqué une vive contestation du secteur privé. Depuis, les discussions ont stagné en dépit de la pression soutenue des partenaires au développement sur le gouvernement.

## Retour à la case de départ

Le projet tient toujours après la controverse suscitée par les propos de Martin Kabwelulu au cours de sa dernière sortie médiatique. Du côté des experts, l'on met en garde contre toute

surenchère autour de cette réforme minière. Pour eux, il est important que l'État arrive à maîtriser les chiffres et à briser l'opacité. «D'où viendrait que les données fournies à l'État soient peu fiables, et que l'État ne sanctionne pas les auteurs de ces fraudes». La réforme ne devrait porter que sur les faiblesses identifiées. Et l'État ne doit pas à tour violer ses propres lois, ont-ils poursuivi. «Un investisseur censé choisir en fonction des opportunités. L'État devrait plutôt poursuivre ses recherches géologiques pour connaître son sol». Et la société civile réagit aussi aux enjeux des discussions en cours. Selon elle, il faut d'abord commencer par bien appliquer ce code pour en tirer un meilleur profit. La loi devrait être plutôt renforcée dans la dimension environnement et gestion des impacts.

*Laurent Essolomwa*

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## Thomas Perriello craint une radicalisation de la crise politique en RDC

**L'envoyé spécial des États-Unis d'Amérique dans la région des Grands lacs soutient par ailleurs que « les obstacles majeurs à la tenue d'élections d'ici fin 2016 sont d'ordre politiques et non pas techniques ».**

L'envoyé spécial des États-Unis d'Amérique dans la région des Grands lacs n'est pas allé par quatre chemins pour établir la responsabilité du blocage actuel du processus électoral en RDC marqué par l'impossibilité technique d'organiser les scrutins présidentiel et législatif dans les délais constitutionnels. Et Thomas Perriello de pointer un doigt accusateur sur les acteurs politiques congolais estimant que c'est d'eux justement que viennent les blocages. Ces blocages majeurs à la tenue d'élections d'ici fin 2016 « sont d'ordre politiques et non pas techniques », a-t-il déclaré d'emblée lors de son discours le 10 février devant la commission sénatoriale américaine des affaires étrangères.

Exprimant ses craintes par rapport aux perspectives électorales en RDC, le diplomate américain redoute une confrontation entre, d'une part, le président Joseph Kabila et, d'autre part, ceux qui réclament des élections opportunes et crédibles dans les délais constitutionnels. Ceci paraît, à ses yeux, inévitable au fur et à mesure que le pays se rapproche



*Thomas Perriello*

de l'échéance électorale fixée par la Constitution. Il y a, selon lui, des signaux qui laissent entrevoir des lendemains forts agités en RDC à l'image de la fermeture de l'espace civique et le report récurrent du début des préparatifs des scrutins qui traduit un manque de volonté politique d'aller aux élections présidentielle et législatives en novembre prochain.

Enfin, tout en estimant que le gouvernement n'a pas encore

franchi le point de non retour, l'émissaire de Washington reste convaincu qu'il est encore possible d'organiser des élections opportunes et crédibles conformes à la Constitution de la RDC. Et il invite les États-Unis d'Amérique à travailler en étroite collaboration avec la Monusco, l'Union africaine et autres partenaires en vue de parer aux éventuels troubles en RDC.

*Alain Diasso*

## LIGUE DES CHAMPIONS

## V.Club écrase Mafunzo à Zanzibar au tour préliminaire aller

L'AS VClub s'est imposé, le 13 février, au Amani stadium de Zanzibar en Tanzanie, face à la formation locale de Mafunzo, par trois buts à zéro, en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique.

Le onze de départ de V.Club s'est composé du gardien de but camerounais Nelson Lukong, de Glodie Ngonda, Padou Bompunga, Landu Puati et Dido Bafola en défense. Le Malien Idrissa Traoré, Christian Emmanuel Ngudikama et Ikanga Mayimona forment le trio du milieu de terrain, alors que Lusadis, le Ghanéen Bernard Morisson et Jérémy Basilua sont à l'attaque. L'entraîneur Florent Ibenge Richard Kule Mbombo et Jimmy Bayindula sur l'aire de jeu dans le dernier quart d'heure de la partie. Les deux joueurs se sont créés des occasions de but, mais sans les concrétiser. L'on note les absences des internationaux Joyce Lomalisa, Nelson Munganga dans cet onze de départ, visiblement laissés au repos par l'entraîneur Florent Ibenge qui a rejoint l'équipe à Zanzibar un jour après le départ du club sur l'Île de l'Océan indien parce qu'il devrait présenter le trophée du Chan Rwanda 2016 à la population de Kinshasa à travers une caravane motorisée et une rencontre au stade des Martyrs de Kinshasa le 10 février.

Les Dauphins Noirs de Kinshasa ont nettement dominé leur adversaire tout au long de la partie. Déjà en première période, le club entraîné par Florent Ibenge a plié le match, avec une avance de trois buts à zéro. Le premier but a été l'œuvre d'Ikanga Mayimona, alias Lampard, dès la cinquième minute. L'international Christian Emmanuel Ngudikama, alias Kila, (vainqueur du Chan 2016 avec les Léopards locaux) a doublé la mise à la 29e minute, alors que le latéral gauche Glodie Ngonda a inscrit le troisième but de V.Club à la 45e minute sur une magnifique balle arrêtée, plongeant le stade de Zanzibar dans un silence de cathédrale. Et à la 69e minute, le Ghanéen Morisson est fauché dans la surface de réparation de Mapunzo et l'arbitre burundais Éric Ngazi Zingwa, n'hésite et accorde le penalty à V.Club. Cherchant à se faire justice, l'attaquant ghanéen met le cuir au-dessus de la transversale. Victorieux sur le terrain de l'adversaire par trois buts à zéro, V.Club abordera le match retour avec en vue les seizièmes de finale de la C1 africaine.

*Martin Enyimo*

JUSTICE

# L'Acodm prête à apporter sa contribution dans la création du Tribunal maritime du littoral

**Le comité de direction de l'Association congolaise du droit maritime (Acodm) s'est réuni, le 12 février, à son siège dans la capitale économique sous la direction du colonel Éric Dibas-Franck, son président. Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre à la présidence de la République chargé des Zones économiques spéciales, président d'honneur de la dite association, a pris part aux travaux.**

La réflexion sur la création du Tribunal maritime du littoral a dominé les débats de la réunion au cours de laquelle a été fait aussi le compte-rendu de la dernière réunion de l'association mais aussi celui du séminaire organisé par l'Organisation maritime de l'Afrique de l'ouest et du centre (Omaoc) du 18 au 19 janvier à Abidjan en Côte d'Ivoire. La question des cotisations statutaires, le projet de partenariat avec la Chambre consulaire de Pointe-Noire ainsi que l'ouverture d'un compte bancaire et d'une adresse électronique ont été les autres questions examinées. Un avant projet de loi organique portant organisation juridictionnelle en République du Congo est en discussion actuellement. Un

projet de loi où figure la création du tribunal maritime du littoral. L'Acodm en tant partenaire privilégié dans le domaine du droit et de l'économie maritime ne peut être écarté dans ces débats et ces échanges menant vers la création de l'instrument juridictionnel en la matière dans le pays. « Ce document est en train de circuler, il serait intéressant pour l'Acodm de faire ses observations et de pouvoir se retrouver dans celui-ci si d'aventure le tribunal devrait être mis en place », a dit Éric Dibas-Franck.

En rappelant que l'environnement marin est un environnement jalonné de contentieux, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a affirmé que ce tribunal vient à point nommé. « Nous remercions le ministère de la Justice pour cette initiative car beaucoup de pays dans le monde n'ont pas encore cet instrument juridictionnel qui ne s'occupe que des questions maritimes. Mais l'Acodm doit participer à la discussion à engager avec le ministère de la justice de façon méthodique. À partir des observations faites sur la loi par l'Acodm, en tant que président d'honneur de l'association et ancien ministre



Le comité de direction de l'Acodm au cours de la réunion Crédit photo «Adiac»

chargé des questions maritimes, j'adresserai ainsi à ce sujet au ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Réforme de l'État une correspondance. La discussion du texte de loi en conseil des ministres devrait être la dernière étape. Ne soyons pas trop pressés mais ne perdez pas aussi trop de temps », s'est-il adressé aux membres du comité de direction de l'Acodm. Selon le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou,

l'Acodm doit être le bras armé des instruments juridiques de la République puisqu'elle doit préparer les fondamentaux pour la Nouvelle République. Et le ministre de renchérir qu'il n'y a que l'Acodm qui peut redresser le secteur maritime congolais. Ainsi a-t-il demandé aux compétences de l'Acodm de briguer les postes de responsabilités lors des grandes réunions du monde maritime pour permettre non seulement la visibilité de l'association mais aussi et surtout celle

du Congo qui fait partie des pays maritimes dont le dynamisme pour les questions maritimes ne se dément plus.

La nécessité de l'ouverture d'un compte bancaire et d'une adresse électronique dans les meilleurs délais afin de favoriser certaines démarches pour la bonne marche de l'association a fait l'unanimité lors de la réunion qui a pris fin par l'invite du président de l'Acodm aux membres à s'acquitter des cotisations statutaires.

**Hervé Brice Mampouya**

DIPLOMATIE

## Oussama El Bani, premier consul honoraire de la Palestine à Pointe-Noire

**Le préfet de la ville océane, Alexandre Honoré Paka, a procédé le 12 février à l'installation de M. Oussama El Bani, en qualité de consul honoraire de l'État de la Palestine dans ce département.**



Oussama El Bani entouré d'Alexandre Honoré Paka à droite et Fidèle Dimou à gauche

« C'est pour moi un honneur et une fierté d'être investi aujourd'hui comme consul honoraire pour représenter mon pays dans cette partie du Congo, qui est une seconde patrie pour la communauté palestinienne », a dit M. Oussama El Bani à ses compatriotes et au peuple congolais après son installation par le préfet de Pointe-Noire. L'ouverture de ce consulat honoraire intervient non seulement pour répondre aux besoins administratifs de la communauté palestinienne qui gagne en membres dans cette localité mais également pour symboliser le niveau des relations qui existent entre la République du Congo et l'État de la Palestine. Après donc cette installation, toutes les autorités administratives et judiciaires congolaises sont priées de reconnaître M. Oussama El Bani comme consul honoraire de l'État de la Palestine à Pointe-Noire et au Kouilou, afin qu'il puisse remplir librement ses

fonctions et, surtout, de jouir de tous les privilèges et franchises attachés à son emploi. Cette cérémonie d'installation a été marquée par deux allocutions : la lecture de l'exéquatur faite par Christian Gilbert Ondongo, directeur départemental des affaires étrangères et de la coopération dans le département de Pointe-Noire et du Kouilou, ainsi que le mot de circonstance du consul. Dans son mot de circonstance, Oussama El Bani a demandé à ces compatriotes de respecter les lois et règlements de leur pays d'accueil afin de bénéficier davantage de l'hospitalité légendaire du peuple frère

congolais, avant de rassurer les autorités locales de tout mettre en œuvre afin de renforcer la consolidation de l'amitié qui existe déjà entre le peuple congolais et le peuple palestinien. Rappelons que cette activité a notamment connu la présence de Fidèle Dimou, préfet du Kouilou, Roland Bouiti Viaudo, député-maire de Pointe-Noire ainsi que tous les consuls généraux et honoraires exerçant dans la ville océane. Pour lier l'utile à l'agréable, un cocktail dînatoire a été servi à tous les convives.

**Hugues Prosper Mabonzo**

YAOUNDÉ

## La remise des prix des GPAL édition 2015 le 26 février à l'Institut français

**L'information a été officiellement donnée par l'équipe des Grands prix des associations littéraires(GPAL).**

Il s'agira au cours cette édition de connaître la nationalité et les deux ouvrages des futurs lauréats des GPAL 2015, bien que les noms des finalistes ont été dévoilés, lundi 1er février dernier dans la presse camerounaise.

Le groupe GPAL salue le travail d'appréciation de la commission de tri préliminaire(CTP), une commission chargée de parcourir les cinquante-quatre ouvrages présélectionnés aux GPAL 2015 des trente-sept associations de divers pays qui ont participé à cette édition. Ladite commission a bénéficié de l'expertise des associations lauréates de la précédente édition des GPAL : « Unijeapaj International » dans la catégorie Recherche et Grenier littérature dans les belles-lettres. Remercions ainsi les auteurs que le parcours n'a pas été fameux à l'édition GPAL 2015 avec les associations qui ont bien voulu présé-

**VOUS VOILÀ ENFIN, BIENHEUREUX ELUS !**  
07 Nouveaux parus 54 ouvrages présélectionnés par 37 associations

**GPAL 2015**

**Nominés dans la Catégorie Recherche**

- « Les gens qui ne veulent pas mourir » de Jean-François Bédouin
- « Ce livre est une plongée qui se fait dans l'océan de la vie, il nous offre, à travers les années, une vue sur les âges, sur les hommes, sur les choses, sur les lieux, sur les événements, sur les hommes, sur les choses, sur les lieux, sur les événements, sur les hommes, sur les choses, sur les lieux, sur les événements... »
- « Les gens qui ne veulent pas mourir » de Jean-François Bédouin
- « Les gens qui ne veulent pas mourir » de Jean-François Bédouin
- « Les gens qui ne veulent pas mourir » de Jean-François Bédouin

**Nominés dans la Catégorie Belles-Lettres**

- « Les gens qui ne veulent pas mourir » de Jean-François Bédouin
- « Les gens qui ne veulent pas mourir » de Jean-François Bédouin
- « Les gens qui ne veulent pas mourir » de Jean-François Bédouin
- « Les gens qui ne veulent pas mourir » de Jean-François Bédouin
- « Les gens qui ne veulent pas mourir » de Jean-François Bédouin

**Egalement attendu : Le Grand Prix de la Mémoire**  
Dénommé à titre posthume à l'occasion de la cérémonie de la Remise des Prix, le 26 février 2016 à l'Institut Français de Yaoundé. Avec Claude NIJKE BERGÈRE, Présidente du Jury.

Affiche officielle de la cérémonie

lectionner leurs ouvrages, l'équipe GPAL indique : « L'on ne pourrait que regretter le recalage de certains livres tout aussi d'assez bonne inspiration et encourage leurs auteurs respectifs en vue de continuer à écrire et à s'améliorer davantage. Il n'est jamais facile d'avoir à choisir entre plusieurs œuvres de qualité remarquable, et souvent cela peut se jouer à quelques petits détails près ».

**Séverin Ibara**

## HUMEUR

## Quand les changements climatiques perturbent les agriculteurs !

Loin de nous l'idée de nous substituer aux spécialistes de la question. On peut tout de même noter que le changement climatique renvoie à la modification des paramètres statistiques du climat global de la terre ou de ses divers climats régionaux au cours d'une période donnée. Et les effets de ces changements occasionnent l'irrégularité des climats qui, à leur tour, causent des sérieux ennuis aux activités agricoles.

D'entrée de jeu, en République du Congo par exemple, lorsque vous posez une question à un paysan de n'importe quel département sur le nombre de saison qu'il y a dans l'année, sans avoir fait référence aux changements climatiques, la réponse la plus rapide est : le Congo connaît quatre saisons sur l'année. La grande saison des pluies d'octobre à décembre avec des températures élevées allant de 25° à 33° voire 35° et des pluies fréquentes. La petite saison sèche de janvier et février avec absence de pluies mais des températures élevées. La petite saison des pluies de mars et avril avec des températures élevées et des pluies fréquentes, la grande saison sèche du 15 mai au 15 septembre avec l'absence de pluies et des températures nettement moins élevées.

Encore que des paysans, maraîchers et agriculteurs travaillaient en fonction des dites saisons. Mais hélas, le constat est que la chose est en train de changer, car cette lecture à cause des changements climatiques n'est plus exacte et les effets de ceux-ci sont déjà perceptibles dans tout le pays. Et cela est en train de perturber les paysans, agriculteurs et maraîchers, car à chaque saison correspondait un type de climat et à chaque climat correspondait une série de semences à cultiver.

Au cours de la décennie 1980 et bien avant cela, il était aisé d'affirmer que le nord du Congo a un climat équatorial, chaud et humide avec deux saisons sèches et deux saisons de pluie et cela donnait de la matière aux paysans et agriculteurs. Car il était facile pour eux de programmer un nombre bien varié de cultures appropriées. Même chose pour un paysan congolais qui vivait dans la partie sud-ouest du pays où le climat était bien maîtrisé, c'est-à-dire tropical humide avec une saison de pluies bien remarquée et une saison sèche allant de juin à septembre.

Et cela était facile pour le paysan, qui avait déjà maîtrisé la périodicité de ces saisons, de vaquer sans hésitations à ses activités agricoles. Or, aujourd'hui ce n'est pas le cas, les choses ont radicalement changé.

Oui, dans certaines localités, la petite saison sèche est en train de disparaître totalement car comment comprendre qu'à Pointe-Noire par exemple pendant les mois de janvier et février, on enregistre les grandes pluies ? Où est donc la petite saison sèche ? Ces précipitations récurrentes sont bien les indices du changement climatique. Les maraîchers et les agriculteurs sont appelés à changer leur calendrier de culture car les ignorer, c'est aller à l'agriculture sans une bonne récolte, car le naturaliste Francis Bacon l'avait bien dit : « On ne peut commander à la nature qu'en lui obéissant ».

Car que l'on veuille ou non, les effets du changement climatique tels que l'irrégularité et l'imprévisibilité des précipitations, l'incidence accrue des sécheresses et des saisons de pluies prolongées sont bien à nos portes. En plus, ces effets ne frappent pas que les activités agricoles. Ils sont perceptibles sur tout ce qui est développement durable. C'est ce qui justifie la rencontre de Paris du 30 novembre au 11 décembre de plus d'une centaine de gouvernements du monde entier pour la recherche des solutions à cela. D'où étaient sortis certains accords et recommandations qualifiés d'importants.

Le changement climatique occasionne aussi l'apparition des ravageurs et maladies qui s'attaquent aux cultures. Les terres cultivées ou cultivables sont progressivement exposées à la variabilité accrue et au changement du climat, d'où la FAO a élaboré divers systèmes et outils d'information à utiliser pour évaluer l'impact de ceci afin de pouvoir très rapidement adapter l'agriculture au climat.

On retiendra que le changement climatique perturbe les saisons et avec elles les activités agricoles. Alors que feront les paysans, maraîchers et agriculteurs dans ces conditions là ?

Faustin Akono

## MUSIQUE

## L'album «La Montée de l'aigle» de K Musica désormais dans les bacs

**C'est au cours de la conférence de presse animée, le 12 février, au Mess mixte de Garnison à Pointe-Noire par Yves Saint Lazare, leader du groupe K Musica et Hugues Vogel de DRTV Production qu'a été présenté officiellement l'album «La Montée de l'Aigle», l'album de K Musica Le Ngosi la Ngoué. Ce, en présence de Fabien Obongo, directeur départemental des arts et lettres de la ville océane, des musiciens de la place et de nombreux amoureux de la culture.**



Yves Saint Lazare et Hugues Vogel Crédit photo «Adiac»

Après la mise sur le marché du single il y a quelques mois, les mélomanes de K Musica peuvent désormais savourer l'album «La Montée de l'aigle» qui, pour lui garantir sa quali-

té artistique et acoustique, a été façonné de la conception à la production dans trois lieux différents : Brazzaville, Pointe-Noire et la France.

L'opus compte onze chansons dont trois chansons dites saccadées, un générique et cinq rumbas et deux folklores. Yves Saint Lazare, le leader du groupe en a produit trois et huit pour les autres musiciens du groupe.

DRTV Production assure la distribution physique de l'album, c'est-à-dire la version CD, et Cyriaque Bassoka Production,

d'auteurs (BCDA). Toutefois, Hugues Vogel de DRTV Distribution a mis en garde les éventuels pirates car des poursuites judiciaires seront lancées contre eux le cas échéant. « Nous devons être tous les gendarmes des œuvres musicales pour lutter contre le phénomène de la piraterie qui gangrène notre musique. Les mélomanes qui veulent bien aider K Musica doivent acheter l'album dans les discothèques reconnues et agréées de la place. Un premier lot de 1000 CD est en vente sur tout le territoire congolais. Le deuxième lot sera vendu à l'international. D'autres lots vont suivre pour contenter tous les fans de K Musica », a-t-il dit.

Les thèmes tels l'amour, la vie de tous les jours sont abordés dans l'album sur des rythmes Rumba, Ndombolo, folkore, Mutuashi, a déclaré Yves Saint Lazare. Fabien Obongo a encouragé les artistes de K Musica pour le travail fourni et leur a garanti le soutien de la tutelle qui sera toujours là pour accompagner les artistes reconnus par ses services et ayant une existence légale. Le témoignage du musicien Bongo Propheta qui a soutenu Yves Saint Lazare dans la création K Musica a clos la conférence de presse avant la cérémonie des dédicaces des CD achetés sur place par le public.

Hervé Brice Mampouya

le support numérique. Il est déjà du reste disponible sur les grands réseaux de distribution numérique de la planète.

L'album est protégé par le Bureau congolais des droits

## Les jeunes créateurs et innovateurs africains attendus à Abidjan

**En marge du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (Femua) qui a lieu en avril prochain à Abidjan en Côte d'Ivoire, le Programme pour le développement de la musique africaine (AMDP) organise du 19 au 20 avril la seconde édition de l'Impact Music Conférence.**

La conférence a pour thème « Musique, Tech et nouveaux modèles économiques en Afrique ». À cet effet, l'Impact Music Conférence présentera également les meilleures initiatives du moment dans le domaine Musique & Tech dans une optique de développement du secteur musical en Afrique (création, production, distribution, consommation).

Ainsi, les jeunes entrepreneurs, créatifs et amateurs des nouvelles technologies, adeptes de l'innovation dans l'industrie de la musique peuvent participer à cette conférence après dépôt de leurs dossiers avant le 1er mars 2016.



Un spectacle de musique urbaine à Pointe-Noire Crédit photo «Adiac»

À Abidjan, un jury d'experts (musique, tech, business) examinera les appels à candidatures. Les jeunes sélectionnés auront alors le privilège de rencontrer leurs collègues du continent pour des échanges et un partage d'expérience. L'AMDP a été lancé en 2014 par le Conseil international de la musique. Il a pour but d'aider à la construction d'un secteur musical durable en Afrique avec une attention particulière portée

à une meilleure employabilité. Ses objectifs sont : améliorer la capacité professionnelle dans le secteur, promouvoir l'échange entre professionnels européens et africains de la musique, promouvoir le rôle du secteur musical en tant que moteur et facilitateur du développement durable et favoriser le réseau et renforcer les infrastructures du secteur musical en Afrique.

H.B.M.

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

## Cara prend provisoirement les commandes

**Le Club athlétique renaissance aiglon a frappé très fort en clôture de la 9<sup>e</sup> journée. Il a infligé un cinglant 5-0 à Saint-Michel de Ouenzé, le 12 février au stade Alphonse Massamba-Débat avant de prendre provisoirement la tête du championnat avec 23 points.**

Le Cara a désormais une unité de plus que les Diables noirs qui n'ont pas disputé leur match de la 9<sup>e</sup> journée à cause des préliminaires des compétitions africaines. C'est déjà bien pour le moral dit-on. Avant de monter sur l'aire de jeu, le Cara avait déjà abandonné sa place de dauphin au profit des Léopards de Dolisie. La pression du résultat pesait sur les épaules des joueurs. Mais très rapidement, la victoire va leur tendre déjà les bras. Christ Gankou à la 17<sup>e</sup> minute, marquait le seul but de la première mi-temps. Le carton rouge écopé par l'un des joueurs de Saint-Michel de Ouenzé juste après le but concédé, va faciliter les choses pour les rouge et noir. Et c'est à Ebengo Liema de se montrer à son avantage. L'ancien attaquant des Diables noirs va signer un doublé respectivement à la 58<sup>e</sup> et 81<sup>e</sup> minute. Dans l'intervalle de son dernier but, Ngavouka lie Pato et Kennedy Chadly avaient tour



Ebengo Liema signe un doublé face à SMO (photo Adiac)

à tour contribué à la 66<sup>e</sup> et 76<sup>e</sup> minute au premier plus grand succès de Cara depuis le début de la saison. Le coach Clement Massamba était aux anges.

« Une nette amélioration de nos actions offensives. C'est la première fois que nous avons dépassé deux buts. Je pense que les choses s'améliorent quand même. La fois passée, on décriait l'efficacité qui manquait en attaque. Aujourd'hui, elle était au rendez-vous. Je crois que nous devons continuer sur cette lancée. Il faut que nous marquions des buts. Tous les

matches ne seront pas pareils, l'essentiel c'est de pouvoir gagner et de mettre un pas vers l'avant », a souligné l'entraîneur de Cara.

« La première partie, on a essayé de lutter mais le carton rouge a bouleversé notre façon de jouer. La deuxième partie était vraiment catastrophique. Cara a profité de notre infériorité numérique pour nous infliger un tel score... Nous n'allons pas baisser les bras. On va essayer de travailler, chercher les voies et moyens pour se relancer », a confié Gervais Yoka, l'entraî-

neur de Saint-Michel de Ouenzé. Le SMO rappelons-le, n'a gagné qu'un seul match depuis le début de la saison. Cette victoire remonte au 20 janvier à Pointe-Noire face à Pigeon vert. L'autre match de la journée a vu la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) l'emporter 1-0 face à l'Interclub. L'unique but de la rencontre a été inscrit à la 17<sup>e</sup> minute par Benny Boliko. Interclub avait la balle de l'égalisation à la 67<sup>e</sup> minute. Mais Niva Ekoma avait manqué le penalty. Le 11 février à Brazzaville, Patronage Sainte-Anne et le FC Kondzo

ont partagé les points 0-0. À Pointe-Noire, Pigeon vert a gagné son deuxième point en tenant en échec Nico-Nicoyé 0-0. La Jeunesse sportive de Talangai (JST) a dominé sur les mêmes installations Munisport 1-0. Le classement issu de la 9<sup>e</sup> journée se présente ainsi : Le Cara est en tête avec 23 points suivi des Diables noirs 22 points (-1 match). L'AC Léopards de Dolisie est troisième avec 21 points. la JST monte à la 4<sup>e</sup> place avec 18 points. La JSP est 5<sup>e</sup> avec 17 points +10 devant La Mancha 17 points +8 (-1 match). Nico-Nicoyé est 7<sup>e</sup> avec 13 points+3 suivi de l'Interclub 13 points-1 puis de l'Etoile du Congo 12 points(-1 match). Patronage Sainte-Anne est 10<sup>e</sup> avec 11 points suivi des Jeunes Fauves, 10 points+3, du FC Kondzo, 10 points-2. L'Association sportive Ponténégrine occupe le 13<sup>e</sup> rang avec 9 points (-1 match). VClub occupe le 14<sup>e</sup> rang avec 8 points-5 (-1 match) suivi de l'AS Cheminots, 8 points-5 (-1 match) et de l'ASK, 8 points-5. SMO est 17<sup>e</sup> avec 6 points devant Munisport 4 points, Tongo FC 3 points et Pigeon vert, 2 points.

**James Golden Eloué**

## RÉFLEXION

## Le pire n'est jamais sûr

Le moins que l'on puisse dire, en ce début d'année 2016, est que le climat général dans le monde des hommes n'incite guère à l'optimisme. De la montée des extrémismes religieux à l'effondrement des cours de la bourse dans la plupart des places financières, en passant par le ralentissement de la croissance sur les cinq continents, ou l'aggravation des tensions entre les « Grands » la liste, non exhaustive bien évidemment, des menaces qui pèsent sur les peuples est aussi longue que diverse. Mais doit-on en conclure que la communauté internationale se trouve à nouveau au bord du gouffre et que le pire sortira à plus ou moins brève échéance des désordres auxquels nous assistons impuissants ?

Quitte à être démentis par les faits et donc d'être contraints, demain, de battre notre coule il semble, bien au contraire que de grands progrès peuvent surgir du mauvais climat qui marque ce temps. Dans trois domaines au moins, en effet, les menaces qui s'aggravent de jour

en jour peuvent conduire la communauté internationale à s'organiser pour les combattre efficacement.

° Le premier est celui de la lutte contre le fanatisme qui menace des régions entières de la planète et qui ne pourra être combattu avec efficacité que si les Etats concernés directement ou indirectement s'entendent afin d'y mettre un terme. Pour ne citer que cet exemple, comment le monstre que l'on désigne sous le nom d' « Etat islamique » ou Daech pourrait-il être neutralisé si la Syrie, l'Irak, l'Iran, la Turquie, mais aussi la Russie, les Etats-Unis, l'Europe ne s'entendent pas pour le combattre ? Tout comme cela s'est produit lors des deux guerres mondiales qui marquèrent le siècle précédent d'un sceau indélébile, la paix ne sera restaurée dans les régions concernées que si une coalition se forme avec tous les moyens matériels nécessaires pour y parvenir. Cela n'a rien d'impossible.

° Le deuxième domaine est celui de la finance internationale dont les emballements anarchiques font craindre, à juste titre, la réédition de la crise dite

des « subprimes » en 2008 et, plus encore, de la grande dépression de 1929 qui fut précisément à l'origine de la deuxième guerre mondiale. Si l'on veut éviter que le monde sombre à nouveau dans le chaos que génère l'appétit insatiable de l'ultra-capitalisme mondial, il faut mettre en place sans attendre les dispositifs contraignants qui protégeront l'économie réelle contre l'économie virtuelle dont les nouvelles technologies accroissent démesurément la puissance. Pour dire les choses sans faux-semblant l'heure est sans doute venue d'une nouvelle conférence de Bretton Woods qui institua, en 1945, la forme de gouvernance monétaire et financière que nous voyons se déliter sous nos yeux. Cela non plus n'a rien d'impossible.

° Le troisième domaine est celui du rééquilibrage de la gouvernance mondiale en fonction des réalités humaines présentes et non plus des seuls rapports de force entre grandes puissances. Soixante-dix ans après sa création le système mis en place par l'Organisation des Nations unies est en effet obsolète, dépassé, incapable de protéger l'humanité contre les mul-

tiples dangers qui la menacent, à commencer, bien sûr, par la dégradation de l'environnement. Si les « Grands », qui se sont accaparé le pouvoir en arguant de leur puissance militaire et de leur poids économique, ne font pas aux Africains, aux Latino-Américains, aux Asiatiques la place qui leur revient de droit en raison de leur poids humain, l'on peut être certain que la « maison de verre » des bords de l'East River, à New-York, volera en éclats un jour ou l'autre. Le temps presse de façon évidente.

Comme cela s'est toujours produit dans l'Histoire, le progrès peut naître aujourd'hui des tourments que la folie humaine génère. Il suffit pour cela que des voix s'élèvent en divers points du monde afin de rappeler que notre espèce s'autodétruit si elle ne regarde pas la vérité en face et s'accorde pour combattre les mauvais démons qui la travaillent. N'est-ce pas précisément ce que vient de faire le Pape François en se réconciliant, à La Havane, avec le Patriarche Kyrill après mille années de brouille entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe ?

**Jean-Paul Pigasse**